

ACHETEZ A LA
MAISON CHARLES
Confection de haute qualité
pour dames et messieurs
351, rue Des Forges
Système de vente à paiements différés

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

DERNIER APPEL
Pour l'entreposage de vos
FOURRURES
APPELZ 1164
POISSANT
Teinturiers, dégraisseurs,
fourrures, rembourreurs

QUINZIEME ANNEE.—No. 161

TROIS-RIVIERES, MARDI 14 MAI 1935

2 SOUS LE NUMERO

Des élections municipales en trois endroits

Elles ont eu lieu au cours de la journée d'hier à Ste-Anne de la Pérade, à Maskinongé et Ste-Flore.

LUTTE CONTESTEE

Dans chacune de ces paroisses on rapporte qu'il se fit une dure campagne de part et d'autre.

Ste-Anne de la Pérade, 14 (D. N.). — Des élections municipales ont eu lieu hier dans ce village. Les candidats sont : M. J. B. Bompère, qui obtint 176 voix et le candidat démissionnaire M. J. B. Bompère, qui obtint 124 voix.

Maskinongé, 14 (D. N.). — M. J. B. Bompère a été élu maire de Maskinongé. Les candidats sont : M. J. B. Bompère, qui obtint 176 voix et le candidat démissionnaire M. J. B. Bompère, qui obtint 124 voix.

Ste-Flore, 14 (D. N.). — M. J. B. Bompère a été élu maire de Ste-Flore. Les candidats sont : M. J. B. Bompère, qui obtint 176 voix et le candidat démissionnaire M. J. B. Bompère, qui obtint 124 voix.

Les boy scouts chez les souverains anglais



Cette photo fut prise au Château de Windsor lors de la réception d'une délégation de boy scouts par le roi, la reine et des membres de la famille royale. Un millier de scouts venus de tous les coins des îles britanniques prirent part à un ralliement national peu après avoir été reçus par le roi et la reine.

AU PARLEMENT DE QUEBEC

On passe à l'étude du bill sur l'électricité. — Modifications apportées

Québec, 14. (D.N.C.) Enfin! L'Assemblée Législative s'est mise à l'étude de la question de l'électricité, la dernière qui doive être discutée au cours de la session actuelle.

L'hon. M. Honoré Mercier a demandé à la Chambre, dès hier après-midi, de se former en comité plénier pour étudier les résolutions relatives au premier bill, celui qui crée la Commission de l'électricité, et hier soir, un peu après minuit, ces résolutions étaient adoptées en première lecture. Le Chef de l'Opposition a d'abord taquiné le gouvernement au sujet de la Commission. La loi, puis il s'en est pris au bill lui-même et particulièrement à la future commission. Le Premier Ministre a déclaré, au cours du débat, que cette législation donnera satisfaction à tout le monde; il a affirmé catégoriquement que toutes les municipalités, petites ou grandes, qui voudront municipaliser, pourront le faire. Hier soir, M. Duplessis a fait objection à ce que les experts dont auront besoin les commissaires soient nommés par le gouvernement. Aussitôt, l'hon. M. Taschereau a

400 mineurs perdent la vie

Tsinan, Shantung, Chine, 14. — Quatre cents mineurs chinois et un chef japonais se sont noyés hier quand un puits de la mine de charbon de Szechuan a été inondé soudain par les flots d'une rivière souterraine. Cette mine est située à 70 milles à l'ouest d'ici.

Le torrent à eu lieu cours quand un morceau de pierre s'est détaché du mur du puits.

Les mineurs se sont noyés en moins de trente minutes.

Commission, à qui nous remettons tous les pouvoirs: elle pourra fixer les taxes, quel que soit le contrat qui existait.

Elle sera dirigée par trois hommes, indépendants de la politique et indépendants de fortune, qui ne pourront être renvoyés sans le vote des deux Chambres. Non, nous ne voulons pas de l'Hydro. Les compagnies vont être contrôlées par la Commission. Nous faisons plus. Il y a des pouvoirs d'eau qui ne sont pas développés: la Commission des Services Publics, avec l'aide du gouvernement, pourra les développer, et faire concurrence aux compagnies: c'est un système réduit d'Hydro provinciale, qui pourra faire concurrence aux compagnies. J'ai confiance que la population verra, dans nos trois projets de loi, tout l'aide que nous pouvons apporter. Je ne me fais pas d'illusion: quel que soit nos projets de loi, ils vont être attaqués par l'Opposition. C'est son rôle, je l'admets. Depuis 38 ans, aucune de nos mesures ne trouve grâce devant l'Opposition, mais elles sont approuvées par l'électorat. Nous ne sommes pas ici pour travailler pour l'Opposition, mais pour la province. (Longue appl. à droite)

La séance du soir à l'Assemblée législative

Séance ouverte à 8 h. 30. Présidence de l'hon. M. T. D. Bouchard.

A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Bouchard a rendu hommage au Chef de l'Opposition, dans l'après-midi, au sujet des amendements du Conseil Législatif à la Loi créant le ministère des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie. Il rejette le point d'ordre, maintenant l'exception à la forme faite par le Premier Ministre, à savoir qu'il y a déjà eu une décision de renvoi sur ce point.

L'hon. M. Taschereau propose alors que les amendements apportés par le Conseil Législatif au bill créant un ministère du Commerce et de l'Industrie, soient agréés. L'Opposition présente une motion pour désapprouver le Conseil, mais cette motion est rejetée par un vote de 22 à 5. Les amendements sont adoptés, par le même vote renversé.

L'hon. M. Mercier propose la troisième lecture de son bill sur la protection des ressources forestières. Le député de Hull prend la parole.

M. Aimé GUERIN. — "Je me demande comment on peut être contre cette loi, qui a certainement aidé les ouvriers. C'est bien beau de parcourir la province et de faire des discours, mais il est mieux de poser des actes. C'est le temps, aujourd'hui, d'en poser un. J'appuie cette législation sans la moindre réserve. Ce n'est pas le temps de gouverner, c'est le temps de faire quelque chose pour l'ouvrier."

Le bill est adopté sur la division.

En comité plénier, la Chambre reprend l'étude des résolutions de la Commission de l'électricité.

M. Pierre BERTRAND. — "A la demande de quel bill a-t-il été présenté?"

L'hon. M. MERCIER. — "Il est présenté par le gouvernement."

M. DUPLESSIS. — "Le ministre devrait répondre. Je demande cela, parce que le public en général n'est pas favorable à ce bill. Le peuple voudrait que le gouvernement s'empare de certains pouvoirs d'eau. On a nommé une commission, mais je ne vois pas comment le public a été

Surpris de le voir accepter. Je me demande pourquoi à Québec, on ne pourrait pas municipaliser.

Il y a une clause dans le bill, mais c'est rien que des formalités, ça. C'est fait pour endormir le monde. Pourquoi ne pas donner la municipalisation? C'est dans l'intérêt de tout le monde. On paye trop cher. C'est toujours la même chose. Le public n'est pas content: il n'a plus confiance aux commissions."

M. DUPLESSIS. — "Encore au printemps de 1933 — il y a deux ans — le Premier Ministre disait à une délégation d'ouvriers: 'Sachez-vous ce qu'il en coûterait pour établir une Commission? Cinq cents millions'. Répondait le Premier Ministre, qui demandait encore: 'Croyez-vous que nous avons les moyens de faire cela?' Je lui ai toujours dit: le Chef du gouvernement est hostile à l'idée d'une Commission, et n'a pas le droit de demander s'il est sincère?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mon honorable ami remonte à deux ans en arrière. On était venu me demander une Hydro semblable à celle d'Ontario. La Province d'Ontario est partie dans une direction: Québec dans une autre. Ontario a \$600,000,000 de dettes, constituées en grande partie par l'Hydro. Peut-être que dans quelques années, l'Hydro elle-même sera un passif et non un actif. C'est là une inquiétude de l'Ontario. Nous sommes partis, nous, avec l'entreprise privée. Nous ne sommes pas pour expulser ces compagnies, prendre leur actif sans les indemniser. Cet actif s'élève à \$500,000,000, pouvons-nous l'acheter? Non. La Commission Lapointe s'est aussi prononcée contre. Ontario ne pourrait plus prendre le régime de l'entreprise privée, parce qu'aucune compagnie ne voudrait acheter pour \$500,000,000. De même, le gouvernement de Québec ne peut pas acheter les compagnies. Nous avons pris un moyen terme. Vous voulez la municipalisation? Vous allez l'avoir, aussi large que possible."

N'importe quelle municipalité, grande ou petite, pourra municipaliser (appl. à droite) Plus que cela, le gouvernement aidera les municipalités au moyen d'octrois; plus que cela, les municipalités pourront se grouper pour avoir un système (appl. à droite) Je me demande si mon honorable ami de St-Sauveur a lu le bill de la municipalisation: s'il l'a lu, il ne l'a pas compris. Nous créons une

Commission indépendante, qui pourra fixer les taxes, quel que soit le contrat qui existait. Elle sera dirigée par trois hommes, indépendants de la politique et indépendants de fortune, qui ne pourront être renvoyés sans le vote des deux Chambres. Non, nous ne voulons pas de l'Hydro. Les compagnies vont être contrôlées par la Commission. Nous faisons plus. Il y a des pouvoirs d'eau qui ne sont pas développés: la Commission des Services Publics, avec l'aide du gouvernement, pourra les développer, et faire concurrence aux compagnies: c'est un système réduit d'Hydro provinciale, qui pourra faire concurrence aux compagnies. J'ai confiance que la population verra, dans nos trois projets de loi, tout l'aide que nous pouvons apporter. Je ne me fais pas d'illusion: quel que soit nos projets de loi, ils vont être attaqués par l'Opposition. C'est son rôle, je l'admets. Depuis 38 ans, aucune de nos mesures ne trouve grâce devant l'Opposition, mais elles sont approuvées par l'électorat. Nous ne sommes pas ici pour travailler pour l'Opposition, mais pour la province. (Longue appl. à droite)

M. DUPLESSIS. — "Je défie qui que soit dans la province de prouver que le député des Trois-Rivières a manqué une seule occasion de dénoncer la surcapitalisation, les trusts et les mergers. Ceux qui disent que les deux partis sont niais, sont des niais. Nous avons dénoncé les abus, nous les avons dénoncés. Nous avons promis de réparer le mal fait par le régime, de faire des enquêtes, de faire punir les coupables et leurs complices, si puissants soient-ils." (appl. à gauche)

M. BERTRAND. — "Le Premier Ministre dit que je ne sais pas lire ou que je ne l'ai pas compris."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "C'est ce que le Chef de l'Opposition a dit tous les jours au ministre de la Colonisation."

M. BERTRAND. — "M. le Président."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si vous dites que vous l'avez compris, je prends votre parole. Vous le comprenez bien?" (rires)

M. DUPLESSIS. — "Qui va être nommé commissaire?"

M. Joseph FILON (Laval). — "Pour que vous ayez confiance, il faudrait nommer le Bon Dieu lui-même!" (rires)

M. DUPLESSIS. — "C'est impossible: il n'y a aucun pont entre le Bon Dieu et le gouvernement!" (rires; appl. à gauche)

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Même si j'avais des noms en tête, je n'aurais pas le droit de le dire. Mon honorable ami le sait."

La Pologne se donne un nouveau dictateur dans Waleryan Slawek

Rome mobilise ses soldats de la classe 1912

200,000 hommes se trouvent ainsi appelés sous les drapeaux et devront se rapporter le 17 mai.

L'ARBITRAGE

L'Italie nie que la France et l'Angleterre aient exercé une pression à propos de l'Ethiopie.

Rome, 14. — "Devant l'attitude évidente des hostiles de l'Ethiopie", a déclaré un porte-parole italien, le gouvernement d'Italie a envoyé hier des avis de mobilisation aux 200,000 soldats de la classe de 1912.

En même temps on a dit que l'Italie était prête à révéler les noms de ses médiateurs conformément aux dispositions du pacte d'arbitrage italo-éthiopien.

Le même porte-parole a ajouté que les incidents de frontière en Afrique orientale avaient été mis au premier plan par les déclarations et les notes envoyées à la Ligue des Nations par l'empereur Haile Selassie. En outre il a dit que l'Italie avait l'intention de prendre les mesures nécessaires pour protéger ses colonies.

Les avis de mobilisation demandent aux hommes de la classe de 1912 de se présenter aux points de concentration dès le 17 mai.

D'autres avis de mobilisation ont aussi été envoyés à un certain nombre de membres de la classe de 1911 mais uniquement aux gens qui n'ont servi que quelques mois dans l'armée ou qui n'ont pu subir un examen physique parfait.

Dépendant on ne sait pas si l'avis de mobilisation qui s'adresse à toute la classe de 1912 signifie qu'il s'agit d'une véritable mobilisation ou d'une invitation à se tenir prêt à être mobilisé. Aucun communiqué officiel n'a encore été publié.

L'Italie ne fera pas connaître les noms de ses médiateurs avant que l'Empereur d'Ethiopie n'ait dit qu'il était prêt à accepter les propositions italiennes.

Le chef de l'Opposition affirme que depuis plusieurs années, son parti a protesté contre la surcapitalisation, les trusts et les mergers. Ceux qui disent que les deux partis sont niais, sont des niais. Nous avons dénoncé les abus, nous les avons dénoncés. Nous avons promis de réparer le mal fait par le régime, de faire des enquêtes, de faire punir les coupables et leurs complices, si puissants soient-ils." (appl. à gauche)

M. BERTRAND. — "Le Premier Ministre dit que je ne sais pas lire ou que je ne l'ai pas compris."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "C'est ce que le Chef de l'Opposition a dit tous les jours au ministre de la Colonisation."

M. BERTRAND. — "M. le Président."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si vous dites que vous l'avez compris, je prends votre parole. Vous le comprenez bien?" (rires)

M. DUPLESSIS. — "Qui va être nommé commissaire?"

M. Joseph FILON (Laval). — "Pour que vous ayez confiance, il faudrait nommer le Bon Dieu lui-même!" (rires)

M. DUPLESSIS. — "C'est impossible: il n'y a aucun pont entre le Bon Dieu et le gouvernement!" (rires; appl. à gauche)

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Même si j'avais des noms en tête, je n'aurais pas le droit de le dire. Mon honorable ami le sait."

M. DUPLESSIS. — "Le Premier Ministre a déjà dit que si l'on veut endormir une question, on la laisse en commission."

Les résolutions sont adoptées en première lecture, deuxième lecture à la prochaine séance.

L'ancien bras droit de Pilsudski lui succède à la direction du pays

Avec ses collaborateurs, il continuera la tradition de haine à l'égard de la Russie.

Varsovie, 14. — (Havas). — Le Polonais, aux portes d'une destinée nouvelle, se prépare pour les funérailles nationales qui seront faites samedi à Cracovie au maréchal Joseph Pilsudski, qui fut son dictateur durant ces neuf dernières années.

Dans certains cercles autorisés on prétend que l'avenir immédiat de la nation suivra logiquement le chemin tracé par Pilsudski, et que le premier ministre, Waleryan Slawek, qui était le bras droit du disparu, sera le nouvel "homme fort" de la Pologne.

Le colonel Slawek, chef de ce groupe de colonels qui, sous Pilsudski, commandèrent les légions polonaises de la Grande Guerre contre la Russie, est fidèle à une solide tradition anti-russe et anti-soviétique, fait-on remarquer. Le général Tadeusz Kaspryski, successeur de Pilsudski au ministère de la Guerre, et le général Edward Rydz-Smigly qui remplace le maréchal défunt à la tête de l'armée, font aussi partie du "groupe des colonels".

Ainsi donc la Pologne a maintenant à sa tête des ex-légionnaires dont la jeunesse se passa sous l'oppression des Russes sur la Pologne. Leur attitude anti-russe persiste contre l'Union soviétique bien que celle-ci reconnût immédiatement l'indépendance de la Pologne.

En quelques cercles on croit que ces hommes, plus jeunes que Pilsudski, pencheront vers une politique interne plus libérale.

Reste à savoir si la nouvelle politique sera plus ou moins amicale à l'égard de l'Allemagne. A tout événement, les destinées de la Pologne sont complètement entre les mains de ce "groupe de colonels" en vertu de la constitution quasi-fasciste et du système électoral récemment adopté.

Rydz-Smigly, ancien mineur de charbon, se trouva jusqu'à sa haute position d'aujourd'hui par la part qu'il prit au mouvement révolutionnaire pour l'indépendance et par le service qu'il fit dans les légions polonaises en Russie. Les trois nouveaux leaders appartiennent dans leur jeunesse à l'élite terroriste du parti socialiste polonais.

Entre temps, les Polonais détestaient les yeux des avenues politiques futures pour le reporter sur le tragique présent. Hier soir, d'énormes foules stationnaient autour du palais Belvédère, où repose le corps de Pilsudski, en attendant son transfert à Cracovie. Parmi cette masse grouillante et abattue on voyait des ex-légionnaires qui pleuraient sans contrainte.

Six semaines de deuil national, décrétées hier après-midi, seront observées dans tout le pays. Au bourdon de Zygmunt qui gronde au-dessus du château de Wawel, près de Cracovie, répondent les cloches de toutes les églises de la Pologne. Dans l'obscurité et ailleurs le glas sonnera sans interruption jusqu'au moment des funérailles.

La convention se rapporte à l'établissement d'un service de transport aérien entre Rome et Paris, Paris et les Balkans, Tunis, Tripoli, Marseille et Beyrouth.

Le communiqué ne parle pas d'un pacte bi-latéral, mais les milieux militaires des deux côtés disent qu'un tel accord est intervenu. Il n'est pas signé toutefois, et il ne sera qu'après la prochaine visite du général Denain à Londres.

France et Russie veulent assurer la paix en Europe

En édifant un organisme permanent sur les bases déjà jetées par le pacte d'entraide franco-soviétique récemment signé dans la capitale française.

LAVAL ET LITVINOFF

Moscou, 14. — (Par John Loyd, de la Presse Associée). — Les ministres des Affaires Étrangères de France et de Russie ont étudié hier, des moyens pour édifier un organisme permanent propre à assurer la paix en Europe orientale sur les bases déjà jetées par le pacte d'entraide franco-soviétique récemment signé à Paris.

Une conférence de 90 minutes entre M. Pierre Laval, de France, et M. Maxim Litvinoff, de Russie, qui étaient accompagnés de leurs experts respectifs, fut principalement consacrée à l'étude de propositions ayant pour but de renforcer le dit pacte par un accord de non-agression en Europe orientale, de consultation et de refus de venir en aide à un agresseur.

Arrivant de Varsovie hier matin, M. Laval fut l'objet de l'une des plus enthousiastes réceptions jamais accordées ici à un homme d'état étranger. Des foules bondaient les rues par lesquelles il passa pour se rendre de la gare à son hôtel. M. Laval fut frénétiquement applaudi.

Si la mort du maréchal Pilsudski en Pologne n'affecta aucunement l'ardeur de la réception faite par les Russes au ministre de la République française, elle jeta néanmoins le début de regret officiel sur le début des négociations et fournit à M. Laval et M. Litvinoff un nouveau problème à considérer.

On ne sait rien encore de ce qu'ils pensent concernant les changements possibles dans la politique étrangère polonaise, mais l'on croit savoir que M. Laval, en faisant rapport de ses pourparlers de la semaine dernière à Varsovie, déclara qu'il croyait que la Pologne serait disposée à étendre son système de pactes de non-agression qui comprennent déjà des ententes avec la Russie et l'Allemagne.

Le Reich, rappelle-t-on, refusa de se joindre au "Locarno d'Orient" premierement proposé par la France. Adolf Hitler informa néanmoins la récente conférence de Stresa qu'il participerait à un accord de non-agression en Europe orientale quand bien même d'autres nations avaient des ententes d'entraide entre elles. Si l'Allemagne accepte la nouvelle proposition franco-russe discutée hier, on dit que la Pologne fera probablement de même.

"Je parlais d'Ottawa!" (rires) M. DUPLESSIS. — "Je préviens le Premier Ministre que la lutte va se faire sur le provincial, par exemple."

Le Chef de l'Opposition parle des commissions "dénouées". L'hon. M. MERCIER. — "Il s'agit d'Ottawa."

M. Oscar DROUIN. — "Si on veut une Commission indépendante, laissons-lui nommer ses experts, au lieu de les faire nommer par le gouvernement."

M. Paul SAUVE. — "J'endors ces remarques et je les appuie."

L'hon. M. MERCIER. — "Je ne vois pas pourquoi les employés ne seraient pas nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. C'est le gouvernement qui sera responsable des nominations. D'ailleurs, les commissaires pourront faire des recommandations. Si mon hon. ami le veut, nous pouvons inclure dans le bill que les commissaires recommanderont."

M. DUPLESSIS (riant aux éclats). — "Le Recorder de Montréal est supposé être nommé sur recommandation de la ville, lui aussi."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Pas du tout! Mais si cela peut vous faire plaisir, nous allons mettre dans la loi que les experts seront nommés par la Commission."

Mussolini et Denain signent une convention

Cette convention aéronautique commerciale résulte des conversations italo-françaises.

LES CONVERSATIONS

On aurait considéré un projet en vue d'une convention aéronautique générale d'entraide.

Rome 14. — Le général Victor Denain, ministre de l'Aéronautique française et le premier ministre Benito Mussolini ont signé une convention aéronautique commerciale, hier soir, et terminent leurs conversations sur la question d'un pacte aérien militaire.

Un communiqué officiel déclare: "Le premier ministre Mussolini et le général Denain ont eu plusieurs conversations, dont une partie sur les conditions en vertu desquelles pourrait être mis à exécution un projet considéré à Londres et Stresa en vue d'une convention aéronautique générale d'entraide."

La convention se rapporte à l'établissement d'un service de transport aérien entre Rome et Paris, Paris et les Balkans, Tunis, Tripoli, Marseille et Beyrouth.

Le communiqué ne parle pas d'un pacte bi-latéral, mais les milieux militaires des deux côtés disent qu'un tel accord est intervenu. Il n'est pas signé toutefois, et il ne sera qu'après la prochaine visite du général Denain à Londres.

Le colonel T. Lawrence est bien plus mal

Wool, Dorsetshire, Angleterre, 14. — Le fameux héros de la révolte arabe le colonel Thomas Lawrence, était beaucoup plus mal ce matin. On craint qu'il ne meure des suites de son accident de motocyclette survenu récemment.

Alliances recherchées

Le Caire, Egypte 14. — On a dit aujourd'hui que l'empereur Haile Selassie faisait des efforts pour obtenir l'alliance de la Turquie au cas où la guerre éclaterait entre son pays et l'Italie. C'est pour cette raison que l'empereur avait envoyé à Ankara, Turquie, son ancien secrétaire et conseiller politique secret, Ato Berhan Markos.

On rapporte en même temps que Pierre Petrides Papadopoulos, un aide de Markos, cherchera à aller à la cause éthiopienne. Il est en contact avec les puissances de la Mer Rouge.

Les Dardanelles

Bucarest 14. — La Turquie a averti les états signataires du pacte balkanique qu'elle demanderait à la prochaine conférence de Rome le droit de réfortifier les Dardanelles.

La Turquie demandera la conclusion d'un nouveau accord pour le réarmement du fameux détroit qui unit l'Europe à l'Asie, accord qui remplacerait l'accord international signé à Lausanne en 1929.

LA BOURSE

(Par L. G. Beaubien et Cie) Le Marché de New-York est ouvert fort et à la hausse. Auburn en gain de 1-2 point à 21. Chrysler en gain de 1-4 à 45 U. S. Smelters gagne 1 point à 115 1-2.

Le Marché de Montréal est ouvert irrégulier sous les prises de bénéfices.

La livre sterling vaut \$4.87 3-4 à New-York. Le dollar canadien prime de 3-32 d'un pour cent. L'or à Londres vaut \$34.79.

Beil Tel. 123 9 9 4
Brazilian 2 2 1/2
Canada Cement 6 1/2 7 1/2
Can. Car & Foundry 7 1/2 8
Can. Ind Alcohol 9 1/2 9 1/2
Can. Pac. Ry. 10 1/2 10 3/4
Cons. Paper Corp. 1.00
Dominion Bridge 27 1/2 27 1/2
Int. Nickel 28 1/2 29
Mont. L. H. & P. 27 1/2 27 1/2
Nat. Breweries 34 1/2 34 1/2
Noranda 39 3/4 40 1/2
Quebec Power 13 1/2 13 1/2
Regent Knitting M. 5 6
St-Lawrence Corp. 1 1/2 1 1/2
St-Lawrence Priv. 10 10 1/2
Shaw. W. & P. 15 1/2 15 1/2
Siscoe Gold M. 2 88 2 90
Steel Canada 40 45 1/2
Sullivan 40
Walkerville Brew. 3.99 4.00

Des représailles

Victoria, C. B., 14. — D'après une information obtenue par le premier ministre T. D. Pattullo des manufacturiers de pulpe et de papier de la Colombie Britannique, la suite d'un projet japonais visant à dresser une barrière tarifaire contre les importations canadiennes, cette mesure servirait de représailles aux droits imposés par le Canada sur les marchandises japonaises.

Une juste interprétation de la loi du concordat agricole

EN AFRIQUE.

L'expansion italienne

C'est le 5 février 1885 que l'Italie fit le premier pas décisif dans son expansion coloniale en Afrique. Ce jour-là, des troupes italiennes occupèrent le port de Massawa, sur la côte africaine de la Mer Rouge.

Massawa est le port naturel de l'interland constitué par le plateau de l'Abyssinie du Nord et par les régions orientales du Soudan. L'occupation de ce port devait être, par la suite, d'une importance capitale pour le développement des relations italo-abyssiniennes.

On sait que des groupes parlementaires importants s'étaient déclarés, à Rome, hostiles à l'aventure italienne sur la Mer Rouge. (Notamment les groupes d'extrême gauche.) Crispi lui-même la combattit tout d'abord. Mais devenu président du Conseil en 1887, il changea d'attitude et refusa de donner suite à la demande du parti social-démocrate, tendant à l'évacuation de Massawa. L'homme d'Etat italien devint par la suite un des "imperialistes" les plus acharnés, et c'est sous son gouvernement que les Italiens commencèrent à occuper le haut-plateau abyssinien. En même temps, ils avancèrent dans la région appelée aujourd'hui Somalie italienne, et dès 1889, Rome établit des protectorats dans plusieurs sultanats de cette partie de l'Afrique.

Crispi créa des sociétés commerciales d'exploitation, chargées d'administrer notamment le district de Benadir, alors sous la souveraineté du sultan de Zanzibar.

Cette politique d'expansion sous le signe de l'exploitation commerciale conduisit, comme on sait, à la terrible défaite d'Adoua, infligée par Mélikin aux troupes italiennes (1er mars 1896). Un temps d'arrêt marqua désormais l'avance italienne en Ethiopie. En 1903, les sociétés créées par Crispi travaillant dans des conditions peu satisfaisantes, la colonie érythréenne fut placée sous le gouvernement direct de Rome.

L'Erythrée a une valeur politique et économique très réduite. La partie montagneuse fait, historiquement et culturellement, partie intégrante de l'Abyssinie. Quand aux régions de la plaine, elles sont habitées par des tribus dont la plupart sont musulmanes.

Toutes les tentatives d'établir des colonies italiennes en Erythrée restèrent infructueuses, et le bled nécessaire aux 500,000 habitants indigènes doit être importé de l'étranger. En réalité, le seul avantage que présente cette colonie réside dans le fait qu'elle constitue l'issue naturelle vers la mer de l'Abyssinie septentrionale, et aussi, en même temps, le point de concentration du commerce du Yémen. Notons que l'Erythrée a englobé jusqu'à présent des sommes incalculables et qu'elle n'a cependant jamais prospéré.

Quant à la Somalie italienne, elle est, jusqu'à présent, la seule colonie qui aura rapporté quelque chose à la métropole. Elle fournit à l'Italie du coton, du sucre, du cacao et des bananes. Un immense parc de machines agricoles y a été introduit, et après 15 années d'exploitation intensive, les résultats s'avèrent satisfaisants. Mais là aussi, les tentatives d'établir des colonies italiennes ont échoué complètement. La main-d'œuvre est exclusivement indigène; elle constitue, pour les industries de la métropole, un débouché susceptible de s'accroître. Il ne pourra cependant jamais avoir l'importance d'un débouché tel que le représente l'Abyssinie proprement dite, où les Japonais ont, pour l'instant, éliminé toute concurrence. — Robert Gale, Woolbert, Current History, New-York.

LIVRES ET REVUES

"LE NOTAIRE JOFRIAU"

par Mlle Adrienne Sénécal

Les Editions Albert Lévêque viennent de publier comme livre de prix un nouveau roman historique, "Le Notaire Jofriau", dont l'auteur est Mlle Adrienne Sénécal, nouvelle venue dans le monde des lettres canadiennes.

L'action principale de ce roman se joue à Varennes, vers 1700.

Le jeune Michel Jofriau, fils d'un agriculteur de Varennes, va poursuivre en France ses études de notariat. Il y rencontre une lointaine cousine qui s'éprend de lui. Mais Michel, indifférent, une fois ses études terminées, repasse l'Atlantique et s'installe à Varennes où il épouse bientôt une canadienne.

Mais Suzanne, la cousine de France, arrive au Canada, avec un groupe de religieuses. Elle abandonne forcément ses projets de mariage avec Michel et marie un jeune lieutenant, arrivé lui aussi en Nouvelle-France.

Un vol à eu lieu chez Michel. L'auteur, un jeune anglais, se cache chez Suzanne, aux Trois-Rivières. Elle l'aide à fuir pour se venger de Michel Jofriau. Il erre pendant quelques semaines dans le bled et échoue, un peu plus tard, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où blessé, il est soigné par la Mère d'Youville à qui il avoue son crime. Ce jeune anglais, Arnold Prickett, engagé en 1759 dans l'armée anglaise d'invasion, sauve au prix de sa vie la maison du notaire Jofriau.

Cet ouvrage, écrit avec clarté et simplicité, respecte la vraisemblance historique et reconstitue fidèlement l'atmosphère de l'époque. L'intrigue palpitante retiendra l'attention des jeunes et des adultes. Les illustrations en couleurs du texte et de la couverture ajoutent à l'attrait du volume destiné surtout à la jeunesse des écoles.

"Le Notaire Jofriau" format 6 1/4 x 9 1/2, 176 pages, se vend chez l'éditeur Albert Lévêque et dans toutes les librairies à 0.60 cts l'exemplaire et \$5.00 la douzaine.

S'objecter

En français, s'objecter s'emploie avec le sens d'être objecté, de pouvoir être objecté, de se faire à soi-même des objections, ou d'objecter l'un à l'autre, les uns aux autres. Ex.: Voilà ce qui s'objecte en pareille circonstance; — Quand la passion nous tient, on ne trouve rien à s'objecter; — On commence par s'objecter des raisons, puis on finit par s'objecter des injures. Mais s'objecter n'a pas le sens de s'opposer, de faire des objections. Ainsi, il est incorrect de dire: Je m'objecte à cette motion; — Je m'oppose à la lecture de cette lettre. S'il s'agit de contravention au règlement, on pourrait aussi dire: J'objecte que cette motion est irrégulière; — J'objecte que ce serait contrevancer au règlement que de lire cette lettre.

Pourquoi la loi du concordat agricole fut votée par les libéraux et les conservateurs. — En plus des exigences politiques, il y eut désir réel d'aider les cultivateurs à se tirer d'affaires. — Abus possibles. — Une juste et logique interprétation de la loi par les tribunaux.

Les deux partis ont voté la loi du concordat agricole. Peut-être leur fut-elle dictée dans une certaine mesure par des raisons d'ordre politique. Cependant nous voulons croire que les libéraux et conservateurs désirent surtout aider aux cultivateurs et fournir à nombre d'entre eux, aux prises avec des créanciers trop après, le moyen d'en venir à un compromis juste et honnête. Une telle loi devait inévitablement se heurter à la tendance trop naturelle, chez nombre de débiteurs, d'échapper à toutes leurs obligations et de laver leurs créanciers.

Dans quelle mesure peuvent-ils se payer ce luxe?

Un jugement de l'honorable juge J. Archambault, de la Cour Supérieure, vient de nous l'indiquer. Le chroniqueur judiciaire d'un journal de la métropole nous en donne la substance dans les termes suivants:

Pour se prévaloir des privilèges accordés aux cultivateurs sous l'empire de la "Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1934", il est nécessaire pour le cultivateur non seulement de faire une proposition raisonnable et acceptable, mais aussi d'être dans un état tel que l'obtention du privilège déclaré lui permette de faire produire davantage sa ferme.

Si le cultivateur est complètement insolvable et fait, en plus, une proposition qui équivaut à un reniement presque total de ses dettes, il sera bien audacieux de se présenter devant le séquestre officiel avec l'espérance de quelque réussite. La loi n'a pas été faite pour permettre au débiteur de frustrer ses créanciers, mais plutôt pour empêcher ceux-ci d'écraser celui qui, avec un peu de délai, pourrait remettre sa barque à flot.

C'est là du moins ce qui ressort d'un récent jugement de l'honorable juge Joseph Archambault, de la Cour Supérieure, siégeant dans le district de St-Hyacinthe, où il rejette la proposition de M. Ovide Bessette à Dame Marie Bessette et permet à celle-ci d'exercer contre celui-là certains recours hypothécaires qu'elle possède.

Ce jugement respire justice et bon sens. Espérons qu'il fera jurisprudence.

La loi du concordat agricole peut être excellente dans la pensée de ceux qui l'ont votée. Elle risquait fort dans la pratique de confiner à l'iniquité et à l'injustice. Si on sait l'interpréter avec bon sens, ses inconvénients seront réduits à un minimum.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Les voyages de

David Thompson

LE 14 MAI

Plusieurs historiens considèrent que David Thompson fut le plus grand géographe de tous les temps. Muni d'instruments rudimentaires cet infatigable commerçant et voyageur n'en réussit pas moins à faire de l'ouest un relevé topographique d'une étonnante exactitude. Son journal de voyage donne de précieux renseignements sur cette période intéressante de l'histoire de l'ouest canadien. Mais ce bûcheur de pays travailla sans rien espérer de l'Etat; il vécut ses dernières années pauvre et ignoré. C'est en mai, 1807, que Thompson quitta Rocky Mountain House, sur la Haute Saskatchewan, pour traverser les montagnes et explorer l'année suivante toute la région des rivières Colombie et Kootenay. Avec sa famille il traversa la "diverge" par la passe Howe qui devint la principale route du commerce jusqu'au jour où l'hostilité des Regens força Thompson à découvrir la passe d'Athabasca plus au nord. A l'ouest des montagnes, Thompson fonda l'établissement de Kootenay House, la source de la Colombie, pour lui servir de base d'opérations. En 1808 il recommença ses explorations et le 14 mai il découvrit le lac Kootenay.

En marge de...

L'ACTUALITE

Hitler déclare que la guerre ne paie pas. La France pourrait lui répondre que même gagner une guerre comme celle de 1914 ne paie pas... si l'on a affaire à l'Allemagne.

Les Italiens se sont déjà frottés aux Ethiopiens et il leur en a coûté. La lutte contre les tribus du nord de l'Afrique a toujours été rude tâche pour les Européens. L'Italie tient-elle à en faire de nouveau l'expérience?

Les diplomates anglais préparent un traité qui limiterait les forces aériennes des grandes nations.

L'Allemagne le signera-t-elle? Pourquoi pas? Un de plus ou un de moins à ignorer, tout en construisant secrètement des avions, qu'est-ce que cela peut bien lui faire?

L'Italie se plaint que les fabricants d'armes et de munitions de l'Espagne, de la Suède, de l'Allemagne et de la Belgique alimentent l'Ethiopie de canons, de fusils et de munitions.

Pourquoi cette protestation? Ne s'agit-il pas de nations qui aiment la paix et croient au désarmement?

Une idiotie.

Le "crédit social", politique née du cerveau d'un nommé Aberhart, hâbleur au verbe prolifique et tout en promesses, inquiète les vieux partis politiques en Saskatchewan. Le sénateur Griesbach vient de déclarer que c'est le dernier produit de l'idiotie et met les Albertains en garde contre ce charlatan politique qu'est Aberhart.

Idiotie économique, soit, mais peut-être pas idiotie électorale. C'est par milliers que les électeurs de l'Alberta semblent gobeber Aberhart et ses théories. Le "crédit social" promet un revenu mensuel de \$25. à tout adulte de vingt-et-un ans et plus, — homme ou femme, — et suggère de plus un impôt sur toutes marchandises entrant en Alberta.

Un tel programme est marqué au coin de l'absurdité. Cela ne suffit pas à le condamner aux yeux des électeurs. Il cadre si bien avec la bêtise démocratique qu'il a grande chance de réussir. D'autant plus que maintes lois votées par la législature fermier-uni de l'Alberta à l'égard de l'électorat à avaler n'importe quoi du moment qu'on lui garantit que ça mettra de l'argent dans son gousset.

Mortalité industrielle

Le mouvement de la mortalité dans la classe industrielle au Canada pour les trois premiers mois de cette année, est moins encourageant que celui de la période correspondante de l'année dernière. Ce fait est exposé par un bulletin du bureau de la statistique de la Metropolitan Life, qui rapporte une augmentation de 6.6 pour cent sur la moyenne de la mortalité au cours du premier trimestre de 1935, en comparaison avec le premier trimestre de 1934. On attribue l'augmentation générale de la mortalité à la mortalité élevée causée par la rougeole, l'influenza et les infections des artères du cœur (angina pectoris).

D'autre part, on accuse une amélioration dans le cas de mortalité causée par la maladie de cœur proprement dite et le diabète. Les taux de mortalité qui ont subi le plus de changement au cours des trois premiers mois de cette année en comparaison avec ceux du trimestre correspondant de 1934 sont ceux de l'influenza — 17.0 par 100,000 de population en 1934, et 37.5 en 1935; le cancer, 70.1 en 1934 et 74.6 en 1935; la maladie organique du cœur, 97.7 en 1934 et 90.0 en 1935.

Journée Catholique

de St-Jean

C'est dimanche prochain 19 mai, qu'a lieu à Saint-Jean le XII^e ralliement général annuel des Retraitants du Canada. Un train spécial partira de Montréal, gare Bonaventure (Canadien National) à 7 h. (heure avancée) avec arrêt à St-Henri, La Pointe St-Charles et St-Lambert. Ce train quittera Saint-Jean pour le retour à 10 h. du soir. Le prix du trajet aller et retour, est de 85 sous. On peut se procurer des billets au Secrétaire des Retraitants fermés, 1961, rue Rachel, Est ou à la gare même, le matin du départ.

Dans une lettre pastorale lue dimanche dernier dans toutes les églises du diocèse de Saint-Jean, S. Exc. Mgr Forget exprime sa joie de recevoir dans sa ville épiscopale ces catholiques d'élite et souhaite qu'ils y viennent nombreux. Son Excellence annonce aussi qu'elle compte ouvrir son peu, à Saint-Jean, une maison de retraites fermées dont la direction sera confiée aux RR. PP. Jésuites.

IL Y A DIX ANS.

Du Nouvelliste

L'offensive française contre les Riffains est couronnée de succès. Les troupes riffaines fuient du côté de la zone espagnole.

Mgr Zorata, évêque mexicain, qualifie d'immorales les lois du gouvernement mexicain.

Les communes amendent la Loi Lemieux, concernant les conflits entre patrons et ouvriers, conformément aux suggestions du Conseil Privé afin de la rendre constitutionnelle.

Le roi Albert, de Belgique, se déclare prêt à dissoudre la chambre si les députés renouvellent le gouvernement.

LE CHEMIN DU BONHEUR

(Tous droits réservés — Publication autorisée dans Le Nouvelliste par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.)

Le subconscient — qui fait partie de l'inconscient — est, en somme, la partie essentielle de notre mentalité; il constitue les neuf dixièmes de notre état psychique. C'est le siège de la mémoire, des habitudes, des réflexes, des instincts, de la foi, de l'enthousiasme, du langage, des tactes, des gestes, des goûts, de la vocation, des passions, des dons, des aptitudes. Par conséquent, c'est le domaine le plus important de la vie intérieure et de notre caractère. Pour que le conscient pénètre dans l'inconscient, il faut recourir à la méditation; quand un homme pénètre dans l'inconscient du voisin (par l'interrogatoire, l'étude des rêves ou une conversation à bâtons rompus) pour connaître son psychisme, il a recours à la psychanalyse. Le conscient de l'interrogateur pénètre dans l'inconscient de l'interrogé.

La psychologie considère l'esprit sous deux aspects différents: l'état conscient et l'inconscient. L'esprit conscient est celui qui se manifeste à vous quand vous vous rendez compte de ce que vous faites. L'esprit inconscient, au contraire, s'exerce par exemple pendant la marche, la natation, pendant les actes qui se font instinctivement, à votre insu. Cet esprit inconscient, vous pouvez le ramener comme vous voulez à l'état conscient. Vous pouvez observer vos mouvements, si vous le voulez.

Exemple: Vous circulez dans la rue avec un ami; votre conversation est engagée; vous avez conscience des paroles que vous prononcez; vous êtes conscient de la route que vous prenez pour vous diriger vers un but déterminé. Mais à part votre conversation, qui s'exerce sous le contrôle de l'esprit conscient, c'est votre inconscient qui travaille. C'est votre inconscient qui dirige vos pas, votre inconscient qui vous conduit vers le point de la ville où vous vous portez et que vous connaissez par une longue habitude; votre inconscient vous fait éviter les voitures; il commande aux gestes que vous devez faire pendant votre dialogue; votre inconscient vous fournit également le vocabulaire nécessaire à la langue que vous parlez avec votre ami.

Quand vous dites: "les grandes pensées viennent du cœur", vous exprimez cette vérité: les grandes idées viennent de l'inconscient et plus spécialement du superconscient.

Quand Emile Coué dit ceci: "l'imagination l'emporte toujours sur la volonté", cela veut dire: l'inconscient domine toujours le conscient.

Quant le cœur est en conflit avec le cerveau, le cœur l'emporte, cela veut dire que le conscient est toujours battu par l'inconscient.

Conclusion: c'est l'éducation de l'inconscient qu'il faut faire, mais pour cette réalisation le conscient est utile; c'est là le but que nous poursuivons pour la rééducation de l'esprit et la conquête du bonheur.

Quel est le plus puissant moyen dont vous disposez pour vous rééduquer...?

Saint Grégoire

CHEZ LES FRÈRES

Saint-Grégoire est l'un de ces magnifiques villages agricoles de notre région sud-néolacienne. A quelques milles entre Nicolet et Sainte-Angele de Laval, à l'ombre de ses robustes frênes et tout au côté du poissonneux lac Saint-Paul, les Grégoriens entretiennent de leur mieux les traditions légères par leurs ancêtres acadiens et maintiennent avec zèle nos coutumes familiales.

Quoi d'étonnant que pour eux l'église et son Curé, les institutions religieuses et leurs occupants soient la portion chérie de leur charitable vie chrétienne. Ils ne manquent pas, l'occasion aidant, de délier largement leur bourse, s'il le faut, pour seconder de leur mieux ces œuvres et répondre à leurs exigences. Voyez-les vous-même à l'œuvre mardi le 14 mai, à 7 heures du soir, et vous en sortirez convaincu. Hier les dames Patronesses étaient les Révérendes Soeurs, prochainement les Frères auront leur tour.

Annuellement les anciens aiment à se grouper pour célébrer avec plus de solennité le fondateur de nos Frères, saint Jean-Baptiste de la Salle. Cette année leur séance se donnera le 14 mai prochain et le programme promet d'apporter autant d'intérêt qu'il est varié. On croit même à des surprises desquelles l'auditoire est peu coutumier et qui ne manqueront pas de le dédomager du prix d'entrée qu'exige le surcroît de besogne d'une pareille organisation.

Nul doute que la salle se remplira, que les amis et les personnes charitables se coudoieront alors pour faire de la dédomager l'un des plus agréables et des mieux réussies de la saison.

AVOCAT

FRANÇOIS DESILETS, C.R.

AVOCAT

203 RUE BONAVENTURE

CITE

Maurice Bourbeau

AVOCAT

désire informer ses clients et amis qu'il a transporté son bureau à l'édifice Banque Canadienne de Commerce, coin des Forges et Champlain.

Le numéro de téléphone demeure le même

4 2

Mai 8—1 mois.

OPTOMETRISTES

W. H. FONTAINE, O.D.

Optométriste officiel du Québec

Lundi, mardi, mercredi, jeudi à 9 h. à 5 p.m. Vendredi et samedi de 9 h. à 5 p.m.

1008, rue St-Maurice TEL 265

LOUISEVILLE

Téléphone 164-6

MIVILLE LESAGE

AVOCAT

RUE ST-LAURENT

LOUISEVILLE

Entente tacite

Florence, Italie, 14. O.—L'Italie et l'Autriche se tiendront côte à côte lors de la prochaine conférence danubienne au moins en ce qui concerne l'Autriche, a-t-on appris dans des milieux bien informés.

C'est ce qui a été annoncé après la conférence qu'ont eue le premier ministre Benito Mussolini et le chancelier Kurt von Schuschnigg d'Autriche. Le communiqué dit "que les problèmes qui intéressent les deux pays ont été étudiés dans une atmosphère de cordialité."

Un incendie à Montréal

Montréal, 14.—Un incendie, qui a chassé de leurs demeures dix familles et causé des dommages pour une valeur de \$50,000, a fait cinq victimes, des pompiers, qui sont actuellement à l'hôpital. L'un d'eux est dans un état grave. Le feu s'est déclaré dans un bloc de maisons entre les numéros 431 et 440 avenue Edouard-Charles dans Outremont. Les pompiers furent projetés de balcons où ils se trouvaient, dans la rue, par une explosion. Ce sont: MM. Lécuyer, Gorman, Laurin, Villeneuve et Rheaume. Le capitaine Nolan fut rudement secoué, mais après avoir reçu des soins sommaires, il a pu rester à son poste. Deux spectateurs furent aussi légèrement blessés. On ne connaît pas encore la cause de l'explosion.

Charette

PARTIE DE SUCRE

M. Eugène P. Gélinas, de Charette conviait à sa cabane à sucre des parents et amis pour déguster de la bonne tire. Étaient présents M. Eugène P. Gélinas, M. et Mme Joseph P. Gélinas, M. et Mme Philias Gélinas, M. et Mme Louis Lefebvre, M. et Mme Donat Gélinas et plusieurs autres.

Il y eut chant, déclamation et plusieurs photos furent prises par Mme Philias Gélinas des Trois-Rivières.

Un accord parfait

Bucarest, 14. — (Havas) M. Nicholas Titulescu, ministre des Affaires Étrangères de Roumanie, a déclaré qu'un accord parfait avait animé la réunion des ministres de l'Entente des Balkans.

Les discussions politiques entre les ministres des Affaires Étrangères de Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie ont pris fin hier, mais des problèmes économiques seront considérés au cours d'une séance spéciale aujourd'hui. Un rapport officiel de la conférence sera également publié aujourd'hui.

Les membres de l'Entente ont convenu d'exiger des garanties plus fortes pour leur propre sécurité avant d'entrer dans le pacte danubien projeté, dit-on. Ils ont refusé de considérer la révision des traités ou le réajustement pour l'Autriche, la Hongrie ou la Bulgarie, dit le journal "Adevărul", à moins que leur propre sécurité ne soit solidement assurée. Ils se sont déclarés d'accord avec la Petite Entente — Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie — pour combattre la restauration des Habsbourg en Autriche.

Les relations avec l'Italie et les Soviets, les garanties de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de l'Autriche, la révision des clauses concernant les armements dans les traités de paix, et la question générale d'un système de sécurité pour l'Europe orientale, ont été discutés par la conférence.



GRAND NETTOYAGE PROPRIÉTAIRES, LOCATAIRES ou OCCUPANTS :

Les propriétaires, locataires ou occupants sont respectueusement priés de prendre bonne note que la semaine du 13 au 18 mai a été décrétée "Semaine du Grand Nettoyage".

Les cours, les hangars, les remises, les garages et bâtisses quelconque devront être nettoyés, et les déchets placés dans les rues ou ruelles pour ensuite être transportés par les charretiers de la Corporation à l'endroit indiqué.

La Cité mettra donc à la disposition de tous les citoyens les moyens de transport des dits déchets.

Tous et chacun des propriétaires, locataires ou occupants d'une maison doivent tenir compte de ces instructions et s'y conformer. S'ils n'ont pas observé ces instructions lors du passage du personnel préposé au transport, si les dits déchets n'ont pas été placés dans les rues ou ruelles, les propriétaires, locataires ou occupants devront les faire transporter à leurs frais.

Pour plus amples renseignements on pourra s'adresser aux contremaîtres de la voirie municipale dans chaque quartier:

Quartier Notre-Dame: Georges Cadorette Tél. 1023
Quartier Ste-Ursule: Narcisse Arcand Tél. 1647
Quartier Saint-Louis: Jos. Arseneau Tél. 3185
Quartier St-Philippe: P. Héroux Tél. 2995

Il y aura par représentants du département de la voirie inspection au besoin des cours, caves, hangars et autres dépendances afin, s'il y a lieu, de donner aux propriétaires et locataires les instructions nécessaires pour assurer un bon nettoyage des lieux occupés par eux.

Le travail de nettoyage se fera concurremment avec l'enlèvement des vidanges, c'est-à-dire que le jour où les vidangeurs doivent passer par une rue, les propriétaires, locataires ou occupants devront avoir leurs terrains et bâtiments nettoyés.

J'engage donc tous les citoyens à se conformer à cet ordre afin de rendre propre la cité des Trois-Rivières et de contribuer au maintien de l'hygiène publique. Ce grand nettoyage servira de prétexte à l'amélioration des immeubles, des jardins et des parterres.

Par Ordre, ZEPH. LAMBERT, Ingénieur de la Cité.

Une commission de chômage indépendante est créée hier soir

SHAWINIGAN FALLS

ASSEMBLEE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

Ce soir, mardi, à 8.00 heures, aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb une assemblée des officiers et des membres des succursales de Shawinigan et de Grand-Mère de la société des Artisans Canadiens-Français.

Cette société vient de lancer dans tout le district des Trois-Rivières, une grande offensive de recrutement que dirige M. L. J. Marten, secrétaire particulier du Colonel Rodolphe Bedard, président général de A. C. F. La mission de ce soir a précisément pour but de mettre les membres de la région de Shawinigan et de Grand-Mère au courant de cette offensive organisée sur la même base que celle qui fut menée il y a deux ans et qui fut couronnée d'un splendide succès.

Toutes les succursales de Shawinigan: Shawinigan, Ste-Perpette.

Mgr Laflamme président d'une investiture de Scouts catholiques

M. Eugène Laflamme, P. A. de Québec, est venu hier rencontrer M. Jean-Marie Bureau, commissaire provincial des Scouts catholiques et discuter avec lui de questions se rapportant à l'Association.

Il a présidé, hier soir, une cérémonie d'investiture à la troupe Lavendrye.

Le cérémonial prit un caractère particulièrement impressionnant parce qu'elle se déroula en face du monument de Lavendrye, sur le boulevard.

Le meilleur revenu du pont de Grand-Mère

Grand-Mère, 14, (D. N. C.) — La circulation est plus active sur notre pont, surtout depuis la démolition prise par le conseil, d'après un nouveau tarif correspondant mieux aux exigences du public voyageur de la région. En effet les revenus bruts sur notre pont municipal, pour le mois d'avril ont été de \$1162.85 comparativement à \$659.30 pour le mois d'avril 1934, soit une augmentation de \$503.55.

29 appels pour le feu en 3 mois à Gr-Mère

Grand-Mère, 14, (D. N. C.) — Pendant les trois premiers mois de l'année, en février, mars et avril, nous avons eu à Grand-Mère: 29 appels de pompiers dont 19 pour feu de broussailles, 12 pour feu de cheminées, 13 pour tuyaux surchauffés, 2 pour canots inconnus et une fausse alarme. Les dommages causés par le feu durant ces trois mois se chiffrent à la somme de \$3790.00.

À LA POLICE

Au cours de ces trois mois 198 personnes furent logées au poste, dont 187 pour protection, 2 pour ivresse, 3 pour vol, 1 pour avoir conduit auto en boisson, 1 pour recel, 2 pour assauts, 2 pour assaut grave, six personnes furent condamnées à la prison et deux furent envoyées à l'hôpital.

Les billes en bois du pauvre percus violent à \$222 au Théâtre National, 2761 à la patinoire Laurentide et 360 à Manège des Zouaves.

Les conférences anti-communistes et le R.P.C. Sauvé

Au cours des journées anti-communistes qui se tiendront dans notre ville les deux derniers jours de mai, l'un des premiers de juin, l'un des premiers de juillet, les conférences anti-communistes auront l'avantage de se tenir à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. R. P. Sauvé, O. M. I., docteur en Philosophie, en Théologie, en Droit canon et en Sciences sociales, professeur aux Facultés supérieures de l'Université d'Ottawa.

Le dernier, le R. P. Sauvé obtint son doctorat en sciences sociales en soutenant une thèse sur le communisme. Ce travail fut récompensé par l'Action Catholique.

Le R. P. Sauvé est une personnalité de premier plan au point de vue des questions sociales, et particulièrement du communisme. Il est titulaire d'une chaire d'Action Catholique à l'Université d'Ottawa, et ses conférences sont suivies par environ 350 personnes recrutées surtout parmi les étudiants du monde, les directeurs d'écoles, etc.

Il fera partie d'une grande assemblée anti-communiste dédicacée dans toute la province de Québec, le R. P. Sauvé a présidé des conférences sur ce sujet à Lévis, Rivière-du-Loup, Bedford-Les-Mines, Sherbrooke, Beauport et Montréal. Il sera l'un des principaux conférenciers de la journée anti-communiste, débutera le 30 mai, au cours de la journée féminine, par une conférence à l'École normale de "Moscou" et terminera le lendemain, journée du personnel enseignant, le R. P. Sauvé prononcera une grande conférence intitulée "De Karl Marx à Lénine". Cette réunion sera réservée au personnel enseignant, à des professeurs de collèges, à des instituteurs, et se tiendra dans la salle de réception du Séminaire St-Joseph.

Interessantes causeries aux cultivateurs

Des experts en questions agricoles s'adressent aux membres de l'U. C. C. à l'Avenir.

Nicolet, 14, (Spécial) — Ces jours-ci M. l'abbé Lafort, aumônier diocésain de Nicolet, a organisé une assemblée à l'Avenir pour les cultivateurs du Comité de Drummond.

M. le curé Masson de l'Avenir, un apôtre dévoué de l'U. C. C., a bien voulu mettre sa salle paroissiale à la disposition des visiteurs.

L'assemblée a été tenue sous la présidence de M. Richard Braun, directeur diocésain. Le Rev. Père Alphonse Deguire, S. J., aumônier général de l'U. C. C., M. le curé Ducharme, de N. D. du Bon Conseil, M. le curé Binette de St-Nicéphore, M. le vicaire L'Alleur de St-Germain de Grantham, M. l'abbé Masson et M. l'abbé E. Lafort, ainsi que MM. les maires du village et de la paroisse de l'Avenir et MM. les officiers des cercles étaient présents.

Aldéric Lalonde, ex-président de l'U. C. C. et S. T. Lupien, organisateur des Caisse Populaires, M. Proulx, chef du Service d'expertise pour le Prêt fédéral et M. R. M. Pucet, secrétaire général de l'U. C. C. furent au nombre des orateurs.

Des délégués venus des différentes paroisses du Comité de Drummond et aussi du Comité de Nicolet assistaient à la réunion.

M. le curé Masson, après récitation de la prière, prononça une courte allocution, ainsi que M. l'abbé Lafort.

M. R. Braun, président de l'assemblée, fit un vibrant appel en faveur de l'Association professionnelle et sut en démontrer les avantages en termes choisis.

M. S. T. Lupien fut le premier orateur. Il passa en revue les avantages assurés à une paroisse par une caisse populaire bien organisée et bien dirigée. Il expliqua ensuite le mécanisme des caisses populaires et se mit à la disposition de l'assistance pour fournir tous les renseignements qui pourraient l'intéresser.

M. Proulx, agronome, un enfant de la paroisse, parla du prêt agricole fédéral et comme chef du service d'expertise, il déclara que le moratoire de l'emprunt ne serait pas toujours calculé sur la valeur municipale mais sur la valeur réelle de l'exploitation.

Il rappela que les frais encourus pour l'estimation étaient de \$10.00, que l'acte d'obligation et l'enregistrement s'élevaient à \$15.00, que la révision des titres pouvait coûter de \$20.00 à \$25.00, les frais de transport pour une période de 25 ans pourraient être remboursés par anticipation et les intérêts seront crédités en conséquence.

M. Aldéric Lalonde sut démontrer à l'U. C. C. était la seule organisation qui soit entre les mains des cultivateurs; qu'elle travaillait à la solution des problèmes sociaux pour le bien-être de toutes les classes de la société.

Il se dit heureux de voir que les gouvernements de Québec et d'Ottawa invitaient les dirigeants de l'U. C. C. à discuter avec eux un bon nombre de questions intéressant la classe agricole et que les résolutions passées aux différents congrès recevaient toujours un bienveillant accueil, ce qui ne veut pas dire, ajouta-t-il, que l'on nous accorde tout ce que nous demandons. M. Lalonde parla ensuite de la valeur du journal "La Terre de Chez Nous" au point de vue professionnel et démontra pourquoi les ventes aux enchères du beurre et du fromage avaient été organisées et pourquoi elles devaient continuer pour l'avantage de tous les producteurs.

M. R. M. Pucet parla de la fondation de l'U. C. C. V. de son rôle au point de vue professionnel et des bienfaits assurés par les caisses populaires. Il s'attacha à démontrer qu'au point de vue économique l'U. C. C. par son Comptoir Coopératif, pourrait rendre de grands services à la classe agricole tout entière si celle-ci le voulait; mais pour cela, il faudrait que les cultivateurs comprennent que l'individualisme leur coûte cher et qu'il ne leur rapporte rien. Seule, la saine opération, sans idée de profits, peut rendre de réels services.

M. Caya de St-Germain posa quelques questions sur différents sujets, MM. Lalonde et Pucet, lui donnèrent les explications désirées.

Le Rev. Père A. Deguire, aumônier général, s'attacha surtout à démontrer le rôle de la femme sur la ferme, son influence bienfaisante dans le milieu paroissial et de la nécessité de créer une élite, partout, dans toutes les paroisses. Pour y réussir, il faudrait grouper distinctement, les enfants, la jeunesse et les adultes en leur inculquant à tous des sentiments de justice et de charité; c'est le meilleur moyen d'assurer l'avenir de nos campagnes.

M. l'abbé Edgar Lafort, tourna l'assistance tous les renseignements en rapport avec la nouvelle loi de colonisation et fit distribuer des pamphlets explicatifs aide pour la province de Québec.

M. l'abbé Masson clôtura l'assemblée en remerciant l'assistance d'être venue en aussi grand nombre et lui exprima l'espoir que

Le maire ne veut pas signer la résolution avant de l'avoir bien étudiée

Pour la première fois, sur des questions d'importance, l'échevin Dick abandonne son groupe et vote avec MM. Lamy, Poisson, Fleury et Guimont

Deux résolutions importantes ont apporté des surprises, hier soir, au Conseil de ville, alors que les votes ont indiqué de nouvelles divisions des lignes de démarcation entre les deux groupes.

Pour la première fois en effet, sur des cas majeurs, l'échevin Dick se sépara de ses compagnons habituels. Cela signifie donc que la balance du pouvoir ne repose pas nécessairement entre les mains du maire Robichon.

Il s'agissait tout d'abord de la création d'une commission indépendante du Conseil pour l'administration des secours directs. Le directeur provincial du chômage, M. L. Vallée, avait justement une lettre dans laquelle il annonçait en termes catégoriques que son département enverrait ici deux de ses meilleurs inspecteurs pour organiser le service local et établir la liste des personnes ayant droit d'être secourues. De plus, il disait que la limite de \$30,000 imposée il y a déjà quelque temps comme quote-part du provincial disparaîtrait dès que la commission indépendante aurait été nommée.

Quand une délégation alla rencontrer les autorités provinciales pour obtenir le droit de payer les chômeurs en argent, il fut exigé alors d'établir pareille commission.

C'est pourquoi l'échevin Poisson, secondé par l'échevin Lamy, amena une résolution pour se conformer à cette condition essentielle.

Après un débat parfois très acerbé, les échevins Dick, Lamy, Fleury, Poisson et Guimont l'approuvèrent, tandis que les échevins Ryn, Mailhot, et Lacroix se prononcèrent contre.

Le maire refusa de la signer immédiatement, et il annonça qu'il donnerait sa décision à la prochaine séance.

L'échevin Poisson demanda alors s'il ne serait pas possible de tenir une assemblée spéciale dans le courant de la semaine, afin de hâter le plus possible le paiement des chômeurs en argent. M. Robichon y consentit.

D'après cette résolution, l'échelle en vigueur à Québec sera suivie ici, c'est-à-dire que nos secours recevront un peu plus que maintenant.

La commission se compose de MM. Emile Carignan, président, Frédéric Poliquin et J.-H. René de Cotret commissaires. Le premier aura une rémunération de \$1200 et les autres de \$1000.

CARNET SOCIAL

Un groupe d'officiers et de membres du conseil local des Chevaliers de Colomb notamment M. Ed. Asselin C.R., Grand Chevalier MM. Louis Rousseau, P. Noonan, Alc. Bédard, Ern. Clément, F. Héroux sont allés dimanche aux Trois-Rivières où ils ont assisté aux cérémonies d'initiation d'une centaine de nouveaux Chevaliers.

MM. E. Pouliot, Alex. Gélina, G. E. Ladouceur N. P., Dr Marc Trudel, J. H. Gaillardet, T. Ladouceur, etc. se sont rendus dimanche à Louiseville pour assister à l'assemblée tenue en cette ville par l'Action Libérale Nationale.

29 appels pour le feu en 3 mois à Gr-Mère

Grand-Mère, 14, (D. N. C.) — Pendant les trois premiers mois de l'année, en février, mars et avril, nous avons eu à Grand-Mère: 29 appels de pompiers dont 19 pour feu de broussailles, 12 pour feu de cheminées, 13 pour tuyaux surchauffés, 2 pour canots inconnus et une fausse alarme. Les dommages causés par le feu durant ces trois mois se chiffrent à la somme de \$3790.00.

À LA POLICE

Au cours de ces trois mois 198 personnes furent logées au poste, dont 187 pour protection, 2 pour ivresse, 3 pour vol, 1 pour avoir conduit auto en boisson, 1 pour recel, 2 pour assauts, 2 pour assaut grave, six personnes furent condamnées à la prison et deux furent envoyées à l'hôpital.

Les billes en bois du pauvre percus violent à \$222 au Théâtre National, 2761 à la patinoire Laurentide et 360 à Manège des Zouaves.

Graines de semences distribuées au Cap

Le conseil du Cap-de-la-Madeleine offre à tous les citoyens de cette municipalité qui auraient besoin de graines de semences données par le gouvernement de se présenter à l'hôtel de ville aux heures d'ouverture des bureaux. Plusieurs centaines de livres de graines ont été distribuées parmi les citoyens du Cap. Le greffier peut encore en distribuer une certaine quantité aux personnes qui viendront en réclamation.

Nos deux traversiers seront bientôt prêts pour le service d'été

On procède actuellement à diverses réparations sur notre traversier "Le Lavendrye". On fait l'inspection des machines et on donne une nouvelle couche de peinture sur la coque du bateau. De sorte que nos deux traversiers pourront effectuer le service de transport fluvial entre Trois-Rivières et Ste-Angèle.

Le "Cité des Trois-Rivières" dont les activités ont été interrompues durant la saison d'hiver, vient d'être remis en marche pour remplacer le "Lavendrye" pendant les quelques jours de réparations.

Ces réparations d'ailleurs ne concernent que les détails des machineries et la peinture annuelle des traversiers. Il n'y a pas de nécessité même que quelque ouvrage se fasse à Sorel, comme cela est arrivé plusieurs fois, les années précédentes.

Le maire ne veut pas signer la résolution avant de l'avoir bien étudiée

Pour la première fois, sur des questions d'importance, l'échevin Dick abandonne son groupe et vote avec MM. Lamy, Poisson, Fleury et Guimont

Deux résolutions importantes ont apporté des surprises, hier soir, au Conseil de ville, alors que les votes ont indiqué de nouvelles divisions des lignes de démarcation entre les deux groupes.

Pour la première fois en effet, sur des cas majeurs, l'échevin Dick se sépara de ses compagnons habituels. Cela signifie donc que la balance du pouvoir ne repose pas nécessairement entre les mains du maire Robichon.

Il s'agissait tout d'abord de la création d'une commission indépendante du Conseil pour l'administration des secours directs. Le directeur provincial du chômage, M. L. Vallée, avait justement une lettre dans laquelle il annonçait en termes catégoriques que son département enverrait ici deux de ses meilleurs inspecteurs pour organiser le service local et établir la liste des personnes ayant droit d'être secourues. De plus, il disait que la limite de \$30,000 imposée il y a déjà quelque temps comme quote-part du provincial disparaîtrait dès que la commission indépendante aurait été nommée.

Quand une délégation alla rencontrer les autorités provinciales pour obtenir le droit de payer les chômeurs en argent, il fut exigé alors d'établir pareille commission.

C'est pourquoi l'échevin Poisson, secondé par l'échevin Lamy, amena une résolution pour se conformer à cette condition essentielle.

Après un débat parfois très acerbé, les échevins Dick, Lamy, Fleury, Poisson et Guimont l'approuvèrent, tandis que les échevins Ryn, Mailhot, et Lacroix se prononcèrent contre.

Le maire refusa de la signer immédiatement, et il annonça qu'il donnerait sa décision à la prochaine séance.

L'échevin Poisson demanda alors s'il ne serait pas possible de tenir une assemblée spéciale dans le courant de la semaine, afin de hâter le plus possible le paiement des chômeurs en argent. M. Robichon y consentit.

D'après cette résolution, l'échelle en vigueur à Québec sera suivie ici, c'est-à-dire que nos secours recevront un peu plus que maintenant.

La commission se compose de MM. Emile Carignan, président, Frédéric Poliquin et J.-H. René de Cotret commissaires. Le premier aura une rémunération de \$1200 et les autres de \$1000.

AUTRE BUDGET

Dans l'autre cas, il s'agissait d'une résolution de l'échevin Ryan pour faire adopter un budget différent de celui qui fut déjà accepté. Les échevins battirent sur ce point, mais les échevins n'ont pas recherché cette position, mais au contraire n'ont pas consenti qu'avec difficulté. Mais ils auront certainement beaucoup d'ouvrage.

(Suite à la page 10)

Le R. P. Calixte à Montréal en fin de mai

Le R. P. Calixte Gélinais, O.F.M., natif de Charette, et missionnaire au Japon pendant plus de 25 ans, arrivera à Montréal à la fin du mois. Il a reçu de la Sacre Congrégation de la Propagation de la Foi (Pérou) une croix japonaise.

Ce religieux connaît à fond la langue et les coutumes du peuple nippon. Il a un frère au couvent de la rue Drover à Montréal, le R. F. Conrad, O.F.M., qui s'est dévoué lui aussi dans les missions japonaises.

Un historien

Depuis trente ans le colonel Wedgwood, un éminent parlementaire anglais, s'occupait à écrire l'histoire du parlement de son pays. Il vient de terminer sa tâche colossale et ce n'est que tout dernièrement qu'il a reçu l'aide d'un comité parlementaire. On croit que la publication de son œuvre coûtera environ \$75,000.



Entrepreneurs qui demandent à être payés

M. J. B. Savard, C. Tessier et J. L. Lefebvre poursuivent M. Melville Rousseau pour \$725.

LA CAUSE

La Cour supérieure a été occupée au cours de la journée d'hier par la réclamation de trois citoyens de Sainte-Anne de la Perle contre M. et Mme Melville Rousseau, du même endroit. MM. J. B. Savard, Charles Tessier et J. L. Lefebvre, entrepreneurs, réclament en effet du défendeur et de son épouse la somme de \$725.00. Une partie de ce montant, soit \$300.00, représenterait la somme en argent qu'ils ont avancée pour la construction d'une grande grange moderne à la ferme du défendeur. L'autre partie, soit \$425.00, serait pour des extras que les demandeurs auraient dû effectuer à la fin des travaux, comme cela se produit dans toutes les constructions.

Le défendeur et la défenderesse refusent de payer les entrepreneurs pour la raison qu'ils prétendent que les travaux n'ont pas été effectués d'après les stipulations du contrat intervenu entre les deux parties.

Ceux-ci prétendent au contraire avoir rempli toutes les exigences du contrat et s'il reste encore des travaux à faire cela fut dû à des circonstances qui ne dépendent aucunement d'eux mais des défendeurs, travaux qu'ils disent d'ailleurs prêts à faire immédiatement.

Les motifs invoqués par les défendeurs pour refuser de payer sont, comme nous le disons plus haut, que les travaux ne sont pas terminés. Ceci s'applique aux pièces d'échafaudage qui n'auraient pas été posées, laissant l'échafaudage et le toit de l'édifice à la merci d'un coup de vent.

Pour expliquer que ces pièces n'ont pas été posées les défendeurs disent qu'ils furent les victimes de circonstances incontrôlables n'étant aucunement de leur faute.

Ils furent tout d'abord retardés au début, disent-ils, parce qu'il leur fallut attendre un mois avant d'obtenir la signature de l'épouse du défendeur. A la fin des travaux ils disent avoir manqué de bois et avoir été obligés de se servir des pièces destinées à l'échafaudage pour faire des échafaudages afin de permettre aux couvreurs de terminer la couverture car il fallait se hâter pour mettre les récoltes à l'abri. Lorsque les récoltes furent entières, ils prétendent qu'il était impossible pour eux de faire ce travail.

Parce que ce travail n'a pas été fait, les défendeurs prétendent que l'action des demandeurs était exécutée selon les plans préarrangés et que les mal faits, ils reprochent aux demandeurs de ne pas avoir fait le solage de la hauteur décidée, c'est-à-dire de quatre pieds et demi. Ceux-ci déclarent que le contrat stipule que le solage devait être creusé jusqu'à ce qu'on eût atteint la couche de sable dans le sol et c'est pourquoi le solage n'est pas plus haut que 3 pieds et 3 ou 9 pouces selon les endroits.

Les défendeurs reprochent aussi aux entrepreneurs de ne pas avoir couvert le plancher de l'étable d'un ciment uni et poli comme on l'avait demandé, ce qui d'après M. Tessier ne se ferait pas et présenterait des dangers pour les animaux.

On reproche aussi aux demandeurs d'avoir laissé un espace trop considérable entre les doubles fenêtres et leur encadrement variant entre un huitième ou un quart de pouce. Ceci fut né pour un quart de pouce mais les demandeurs, l'architecte Jules Caron, expliqua qu'on laisse toujours un espace d'un huitième de pouce.

Les défendeurs prétendent avoir trouvé plusieurs autres défauts dans la construction, fissures dans le solage de ciment ou dans les planchers. Les demandeurs ont expliqué à leur façon.

Me Raoul Provancher agissait comme procureurs des demandeurs et Me Jacques Rousseau, de Montréal, pour les défendeurs.

Le conseil est d'opinion que cette construction sera pour le plus grand intérêt des citoyens.

UNE RESOLUTION

Cap-de-la-Madeleine, 14. — (De notre envoyé spécial) — Il a été résolu hier soir au conseil de ville de demander aux gouvernements l'allongement du Blvd St-Laurent jusqu'à la route No 19 qui mène à Shawinigan. Les échevins avaient été convoqués en séance spéciale par Son honneur le maire afin d'étudier cette demande présentée par M. l'échevin Henri Thiffault. Tous furent unanimes à considérer les avantages que la construction de cette route apporterait aux gens du Cap-de-la-Madeleine, de même qu'aux voyageurs qui vont de Québec à Shawinigan, ou vice-versa.

Le maire a félicité l'échevin Thiffault de cette initiative et demandé au greffier de donner lecture de la résolution préparée à ce sujet, et publiée ci-dessous:

"Considérant que les Chambres seront prorogées d'ici quelques jours, notre Conseil croit de son devoir de passer une nouvelle résolution pour fortifier celles déjà passées tant par notre ville que par les municipalités environnantes et par le respectueux le Gouverneur de la Province de Québec de nous accorder au courant de cette année, le prolongement du Boulevard St-Laurent, pour aller rejoindre la route No 19 en passant près de la station dite: Cap de la Madeleine, sous la voie du C. P. R. à l'endroit dit: ancienne "Jonction des Pies".

"Considérant que le boulevard St-Laurent, tel qu'il existe actuellement, serait la continuation logique: Québec, Cap-de-la-Madeleine vers Shawinigan Falls et au-delà.

"Considérant que le chemin, tel qu'il existe actuellement, doit faire une courbe à la rue Fleury, du Cap-de-la-Madeleine, pour rejoindre la route No 19.

"Considérant que la route No 19, à l'intersection des rues Fleury et Notre-Dame est trop étroite à la sortie de la ville du Cap, et ne pourra jamais avoir la largeur nécessaire pour répondre au trafic, à moins d'importantes cotisations.

"Considérant que, vu l'importance de cet endroit de la rue Fleury à la côte à Rochelleau, des accidents regrettables sont arrivés vers le 5 novembre 1934 et précédemment et par la suite, il serait, croyons-nous, urgent d'éviter ces coups et ces accidents en prolongant le boulevard St-Laurent à ligne droite vers St-Louis de France.

"Considérant que la continuation de ce boulevard St-Laurent aurait l'avantage de passer en frontière de notre champ d'aviation actuel, et en passant sous la voie, donnerait accès pour notre municipalité et les résidents de Saint-Louis de France, à la petite station dite: Cap-de-la-Madeleine; qui dans l'état actuel, n'a ni entrée ni sortie.

"Considérant que si le gouvernement nous accorde enfin la continuation de ce boulevard St-Laurent, réclamé par les nombreuses requêtes de notre ville; requêtes dont l'une en date du 12 septembre 1932, et signée par des centaines de résidents du Cap-de-la-Madeleine, et par une autre aussi considérable des résidents de St-Louis de France; considérant, disons-nous, que si le gouvernement nous accorde ces travaux, cela aurait pour effet de stimuler le chômage dans notre cité, chômage qui régnait à l'état aigu, vu l'arrêt presque complet de nos manufactures.

En conséquence:

Sur proposition de l'échevin H. Thiffault appuyé, par l'échevin F. Courteau,

"Il est résolu que ce conseil, pour faire suite aux considérations précédemment énoncées, prie et soumet aux gouvernements d'exécuter les travaux durant le cours de l'année 1935, et que copie de la présente soit envoyée immédiatement à l'honorable J. E. Perrault, ministre de la voirie; l'honorable J. N. Francoeur, ministre des Travaux publics; J. E. Boulanger,

La conférence de M. A. Laurendeau sur Armand Lavergne, ce soir, à la salle de l'hôtel-de-ville

C'est ce soir, à l'hôtel-de-ville, que sera donnée la conférence de M. André Laurendeau, de Montréal, sur Armand Lavergne. Cette soirée est organisée par le Cercle Marie de l'Incarnation au profit de l'oeuvre des retraites fermées.

Elle sera sous la présidence de l'abbé Eddie Hamelin, professeur de rhétorique au Séminaire. C'est M. Raymond Douville, directeur du Bien Public, qui présentera la conférence.

Outre la causerie de M. Laurendeau, il y aura intermèdes de chant par un jeune ténor local, M. Georges Beaumier, qui ne s'est pas fait entendre en public depuis déjà quelques mois. Un programme musical sera aussi exécuté par l'orchestre dirigé par M. Henri Beaulac, composée de plusieurs bons musiciens trifiuivens.

En se rendant assister à cette conférence les Trifiuivens pourront à la fois aider une bonne oeuvre et rendre en même temps un hommage à un grand patriote que plusieurs ont eu le plaisir de connaître.

Le Cap va demander aux gouvernements d'allonger le Boulevard St-Laurent

Le conseil est d'opinion que cette construction sera pour le plus grand intérêt des citoyens.

Promu sergent

Le constable Jos. Bellemare, du poste No. 2, a été hier soir, nommé sergent, afin de succéder au sergent Monfette, dont l'engagement vient d'être rescindé.

Il n'y eut aucune discussion et le Conseil fut unanime à prendre cette décision.

Le constable Bellemare avait en effet droit à cette promotion par sa séniorité, car il y a maintenant 17 ans qu'il est dans le corps de police et la brigade des incendies.

De plus, il est très aimé de ses camarades et a montré, dans plusieurs postes d'essence, qu'il était capable de remplir le poste de confiance qui lui fut désigné hier soir.

Ils paieront moins cher leur gazoline

Des arrangements ont été faits avec les garagistes de Trois-Rivières afin de donner un service spécial aux membres du Club Automobile. Ces derniers bénéficieront d'une réduction de prix pour la gazoline.

Depuis quelque temps déjà des pourparlers étaient engagés avec plusieurs postes d'essence, afin d'obtenir cet avantage. Quand ce dernier s'ajouta à tous les autres, nos automobilistes seront certainement en meilleure posture pour voyager et faire mieux connaître au dehors le nom de notre ville.

Procès le 21

Donat Gélinais, de Saint-Barnabé, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques, accusation portée contre lui par les officiers de la Commission des liqueurs et son procès a été fixé au 21.

TITRES MINIERES RECHERCHES

Les Massachusetts Investors Trust, société d'investissement, a acheté pour \$35,000,000 de valeurs au cours du premier trimestre de l'année courante, vient de communiquer à Washington la liste des valeurs minières canadiennes acquises durant cette période. Cette liste comprend 4,000 actions de Hollinger, 4,500 actions d'International Nickel, 1,000 actions de Lake Shore, 6,000 actions de McIntyre Porcupine, 2,000 actions de Noranda Mines Limited et 10,000 actions de Wright Hargreaves. Le portefeuille de la Massachusetts Investors Trust contient donc maintenant les valeurs suivantes: 20,000 actions de Hollinger, 22,000 actions de Nickel, 14,000 actions de Lake Shore, 10,000 actions de McIntyre Porcupine, 12,000 actions de Noranda Mines Limited et 25,000 actions de Wright Hargreaves.

sous-ministre et M. P. W. Grant, député du comté de Champlain, avec prière à ces derniers d'apporter la présente résolution et d'accorder cette humble demande aux citoyens du Cap-de-la-Madeleine.

REMISE DE MEDAILLES

Son honneur le maire J.-A. Nadeau et le chef de police M. Urcis Normandin ont été décorés de la médaille de Sa Majesté à l'occasion du jubilé royal. Le maire a remis la médaille au chef de police hier soir et le dernier reçut les félicitations de M. l'échevin Houle.

Son honneur le maire, MM. les échevins Henri Thiffault, François Courteau, A. Caron et Ernest Houle étaient présents à cette séance du conseil. Les échevins Louis Lamy et Georges Bouffard étaient absents.

CARNET SOCIAL

M. et madame Ludger Catelet, M. et madame Sidney Fraser, le docteur Edmond Buisson et ses fils Jacques, Paul et Jean étaient les hôtes de l'honorable sénateur et de madame P. E. Blondin à St-François du Lac.

M. et madame Roger Buisson, ont passé la fin de semaine au Lac Placide, à l'occasion de la convention des Rotariens.

MM. Guy Balcer, Lionel Poirier, Roger Duval et Gérard Marchand ont passé la fin de semaine à St-Alexis des Monts.

M. et madame François Lajoie étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

Mesdemoiselles Doris et Hazel Ritchie étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. Charles Méthot étudiant à l'Ecole Technique de Montréal était de passage en notre ville, ces jours derniers.

MM. Georges Balcer et Robert Rivard ont fait un séjour à Montréal récemment.

M. Harold Biondeau, était à Lorette, ces jours derniers, l'invité de ses parents le colonel et madame E. Biondeau.

Madame Sévère Rivard et M. Paul Rivard assistaient à la convention du club Rotary, au Lac Placide E. H.

Le docteur Auguste Panneton, MM. Henri Buisson, Paul Neuve, J. L. Rousseau, ont passé quelques jours au Lac Archange, récemment.

Mademoiselle Louise Panneton est actuellement à Québec, l'invitée de madame Paul Samson.

Mademoiselle Françoise Sévigny recevait vendredi soir à Québec en l'honneur de mademoiselle Louise Panneton des Trois-Rivières.

M. et madame Oscar Décarie ont fait un séjour à Québec, récemment.

Mademoiselle Gisèle Barbin de Montréal a fait un séjour aux Trois-Rivières l'invitée de sa cousine Gertrude Janvier.

Madame Henri Janvier est de retour d'un voyage à Montréal l'invitée de sa sœur madame Rosaire Barbin, et de madame Jules Jourdain.

Durant le premier trimestre de l'année courante, Montgomery Ward & Company a gagné des profits nets de 40 cents par action ordinaire au lieu de 42 cents l'an dernier.

RADIO PROGRAMMES CHOISIS

POSTE CBCM
MARDI, 14

- 5.00—Chansonnets françaises.
- 5.30—Musique de concert.
- 5.45—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
- 6.00—Annonce de l'heure.
- 6.00—Programme de variétés.
- 6.30—Harry J. Allen, organiste.
- 6.45—Conférence par M. J. E. Legault, sous les auspices de l'Union catholique des Cultivateurs.
- 7.00—Annonce de l'heure.
- 7.00—En dinant.
- 7.25—Résultats des joutes de balle au camp.
- 7.30—"Sweet Music", sous la direction de Percy Pasternack.
- 7.45—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
- 8.00—Le quatuor des Alouettes, sous la direction d'Oscar O'Brien.
- 8.15—L'orchestre des Cavaliers de LaSalle, sous la direction d'Arthur Vander Haeghe.
- 8.30—Jimmie Namara, xylophoniste.
- 9.00—Annonce de l'heure.
- 9.00—"No Mourful Numbers".
- 9.30—"Hand Across the Border", sous la direction de Joseph Litalau avec Lucille Manners, soprano. — Du N.B.C.
- 10.00—"Say It With Music".
- 10.30—"From a Rose Garden".
- 11.00—Annonce de l'heure.
- 11.00—Radio-journal (bilingue).
- 11.15—Jesse Crawford, organiste.
- 11.30—L'orchestre de Gilbert Watson, de Toronto.
- 11.45—"Across the Border".

POSTE CKAC
MARDI, 14

- 7.30—Mélodies légères.
- 7.45—"Charlie" Chappell and 8.15—Nouvelles.
- 8.30—Chansons françaises.
- 9.15—"Stay As Sweet as you are".
- 9.30—"Happy Days"—C.B.S.
- 10.00—Yvonne Meunier.
- 10.15—Entre vous et moi.
- 10.30—Musique tzigane.
- 10.45—Etre femme.
- 11.00—Ouverture de la Bourse.
- 11.15—L'heure ensoleillée.
- 11.45—Le programme des services rapides.
- 12.00—L'heure de la gaieté avec le concours de M. Alphonse Loiseleur qui présentera les "Radio-actualités".
- 12.30—Quelz et Séguin, pianistes.
- 12.45—Cours de la Bourse.
- 13.00—Entre vous et moi.
- 13.10—Lunch du Rotary Club.
- 13.20—"Between the Bookends".
- 13.30—"Happy Hollow"—C.B.S.
- 13.40—Variétés Columbia. C.B.S.
- 14.00—Concert d'instruments à cordes—C.B.S.
- 14.30—L'Ecole du doux parler.
- 14.45—Cleo Brown. C.B.S.
- 15.00—Les événements sociaux.
- 15.20—Programme de mélodies.
- 15.30—Le programme du foyer.
- 15.45—Musique classique.
- 16.00—L'heure récréative.
- 16.15—Le curé du village.
- 16.30—Le quart d'heure du bonheur et de la gaieté.
- 16.45—Dans les coulisses.
- 17.00—L'heure provinciale.
- 18.00—Le programme des am-

TARZAN ET LA CITE D'OR

Episode No 48



Ce qui intéressait tout particulièrement Tarzan dans la maison de Gemmon, ce fut une superbe baignoire en marbre. Sa tuyauterie paraissait être d'or solide. L'eau y était amenée par un aqueduc dont le réservoir était dans les montagnes environnantes. Gemmon ordonna à un esclave de préparer le bain de Tarzan et quand celui-ci en sortit un repas l'attendait.



Le jeune noble revêtit alors un costume splendide et se dirigea vers le palais de la reine en compagnie de Tarzan. "N'oubliez pas de vous agenouiller quand vous serez en présence de la reine", lui dit Gemmon, "et prenez bien garde de ne pas ouvrir la bouche tant qu'elle ne se sera adressée à vous."



Un noble les reçut dans une antichambre où il les laissa pour aller annoncer leur arrivée à la reine. Pendant qu'ils attendaient son retour, Gemmon regardait l'étranger qui se tenait à ses côtés. "Vous n'avez donc pas de nerfs?" lui demanda-t-il au bout d'un instant.



"J'ai vu les guerriers les plus braves trembler de frayeur au moment d'être présentés à la reine", expliqua Gemmon. "Je n'ai jamais tremblé" répondit Tarzan. "Comment faut-il s'y prendre pour cela?" "Il se peut que Nemone vous l'enseigne" remarqua Gemmon. La réponse du géant blanc frappa le jeune noble de stupeur.

NOS COURRIERS

Saint-Pierre des Bequets

FUNERAILLES IMPOSANTES

MME GASTON BAILL

Mercredi le 17 avril ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Gaston Bail, née Jeannette Bail, décédée aux Trois-Rivières à l'âge de 29 ans et inhumée à St-Pierre des Bequets, paroisse natale de la défunte. La levée du corps fut faite par M. le curé Allard, qui chanta également le service qui eut lieu à 10 heures.

Les funérailles étaient sous la direction de MM. Rousseau des Trois-Rivières.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Gaston Bail des Trois-Rivières, un bébé de quelques semaines, sa mère Mme Albert Bail, son frère, M. Jules Bail de St-Pierre, ses belles-sœurs, Mme Jean Pilière de Montréal, Mme Alphonse Gendron, Mlle Pauline Bail, des Trois-Rivières, Mme Jules Bail de St-Pierre, ses beaux-frères, M. Alphonse Gendron, M. Eugène Bail des Trois-Rivières, autres parents, P. Gendron, L. et A. 6.45—"Au mamans de demain"—conférence sous les auspices du Service Provincial d'Hygiène.

7.00—Annonce de l'heure.

7.00—En dinant.

7.25—Résultats des joutes de balle au camp.

7.30—L'orchestre de Joe De Courcy, de l'hôtel Windsor.

7.45—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.

8.00—Sketch, de Toronto.

8.15—L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.

8.30—Les pianistes Cook et De-Marky.

9.00—Annonce de l'heure.

9.00—"Melody Mart".

9.30—Concert de Detroit.

10.00—"Les Misérables"—adaptation au micro de l'oeuvre de Victor Hugo.

11.00—Annonce de l'heure.

11.00—Radio-journal, bilingue.

11.15—Nocturne — quatuor de violoncelles, sous la direction de Rubin Krasner.

11.30—L'orchestre de Billy Bisset, de l'hôtel Royal York.

CKAC

MERCREDI, 15

7.27—Réveil.

7.30—Mélodies légères.

7.45—Charles Chappell and His Merry White Caps.

8.15—Nouvelles.

8.30—Chansons françaises.

9.15—Bright Lights Revue. — C. B. S.

9.45—"The Gothamaire"—C.B.S.

10.00—Nouvelles.

Saint-Sévère

Le 25 avril un groupe de parents et amis se réunissait à la demeure de M. Arthur Gélinas pour fêter le 56ème anniversaire de Mme Gélinas.

Étaient présents: M. et Mme Arthur Gélinas, M. et Mme Henri Gélinas, M. et Mme Isidore Dupont, M. et Mme Euchariste Lampron, Mme Camille Gélinas, Mme Philippe Chagné, Benoit Gélinas, Cécile Gélinas, Madeleine Dupont, Antoinette Gélinas, MM. Richard Gélinas, Dominique Dziel.

Pendant la soirée il y eut parties de carte et goûter.

COMMUNION SOLENNELLE

Jeudi matin à 7 1/2 heures avait lieu dans notre église la communion solennelle des fillettes et garçons de la paroisse.

Voici le programme: A l'évangile Mlle Juliette Héroux rendit avec elle le cantique "Il est à moi". A l'offertoire Mlle Yolande Boisvert rendit d'une manière touchante le cantique: "Descends du ciel". Le cantique: "Il n'est pour moi", fut très bien rendu par Mlle Yvette Héroux.

Après la messe, M. le curé dans une courte allocution rappela aux enfants leur entrée dans la vie et comme moyen infaillible d'obtenir la vie éternelle c'est la dévotion envers notre bonne mère du ciel et la dévotion au Sacré-Coeur.

Il y eut renouveau des vœux du baptême.

Le cantique "J'engageai ma promesse au baptême" fut chanté par Mlle Victorine Lampron.

L'acte de consécration au Sacré-Coeur et à la Ste-Vierge fut lu par les enfants.

Le cantique: "Mère du Bon Conseil" fut chanté par le quatuor de chant des jeunes filles.

Après la cérémonie de la communion solennelle M. le curé recut du scapulaire du Mont-Carmel tous les petits enfants de la paroisse.

Ste-Flore

M. et Mme Paul-Emile Beaulieu ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Solange, Victoria, Parrain et marraine: M. et Mme Albert Vincent, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

A été baptisé Joseph, Roch, Bernard, enfant de M. et Mme Charles Lavergne, Parrain, Eugène Lavergne, Marraine: Brigitte Lavergne, oncle et sœur de l'enfant. Nos félicitations.

MM. Alfred Brossard, Ludger Lavergne, Donat Bélanger ont le plaisir de faire part de leur retour d'une retraite fermée au Cap de la Madeleine.

Mlle Valentine Leduc est partie cette semaine pour l'Hôtel-Dieu de Montréal où elle sera sous les soins du Dr Lamy. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Donat Bélanger ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Jean, Guy, Bernard, Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Bourassa, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse Mlle Emma Bélanger, tante de l'enfant. Nos félicitations.

A été baptisé Joseph, Paul, Athanasie, enfant de M. et Mme Edouard Gélinas, Parrain M. Athanasie Gélinas, Marraine Mlle Laure Gélinas, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

A été baptisé Marie Marielle Hébert, enfant de M. et Mme Alphonse Houle, Parrain M. Desbiens, marraine, Stella Rousseau. Nos félicitations.

A été baptisé Joseph, Denis, Jean-Guy, enfant de M. et Mme Freddy Houle, Parrain et marraine: M. et Mme Denis Auger, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

Mlle Berthe Brunel, étudiante à notre couvent est partie pour passer les vacances de Pâques dans sa famille à Mont-Carmel.

M. Antonio Houle est en promenade chez sa mère Mme Adèle Houle.

Le notaire Desaulniers était à Montréal par affaires, en fin de semaine.

American Iron & Steel Institute rapporte que la production sidérurgique pour la semaine commençant le 13 mai 1935 est estimée à 43 4-10 pour cent de la normale au lieu de 42 2-10 pour cent la semaine dernière.

Etes-vous fatigué par des impuretés dans votre sang?

Si votre sang contient des impuretés, il est inévitable que vous vous sentiez fatigué, négligent, sans énergie.

Si tel est votre cas, le Composé d'Hypophosphites Fellows sera pour vous un correctif efficace. Le Fellows fournit les "3 éléments vitaux" (calcium, phosphore et fer) et autres matières minérales qui aident à enrichir le sang et à le débarrasser des impuretés qu'il peut contenir.

Quelques jours après avoir commencé à prendre le Sirop Fellows, vous vous sentirez moins fatigué, plus dispos, plus fort. Ce sera la preuve que les "3 éléments vitaux" ont amélioré vraiment votre état. F2G

Ligne Française
Champlain
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
DEPART 25 MAI
Allez en Europe par Le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.
INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE
Le M.S. Lafayette de Québec, le 24 mai, au départ pour Le Havre.
A. LABELLE, 1196, PHILLIPS PLACE, MONTREAL, CAN., MARQUETTE 2201

GARDEZ VOTRE NAVIGUEUR A 60 ANS !
"Je, soussigné, Blaise Cavallieri, de la Cité de Montréal, déclare solennellement ce qui suit:
"J'ai tellement confiance aux PILULES MORO que j'ai passé tout le temps de mon plein gré et sans aucune réminiscence que les PILULES MORO ont fait pour moi depuis environ 35 ans. Je suis âgé de 77 ans, maintenant, et si vous voyiez comme je suis bien. Je travaille tous les jours de mon métier de docteur. J'ai pris les PILULES MORO, la première fois, au moment où je me sentais très faible, mal en train. Lorsque je marchais, j'avais des vertiges, mal aux reins, des bourdonnements d'oreilles; je mangais peu et je digérais mal. Ayant contracté une bronchite, j'ai beaucoup toussé. C'est à ce moment que j'ai pris les PILULES MORO après qu'elles m'eurent été recommandées. Les PILULES MORO m'ont tant fait comme il le fallait et ont fait disparaître mes vertiges ainsi que tous mes maux. Bien que ma santé me fût revenue alors, je n'ai pas tout à fait abandonné l'emploi des PILULES MORO. J'ai continué de prendre quelques boîtes de temps à autre parce qu'elles me font toujours du bien. Elles m'ont maintenu bien portante, alerte comme une jeune femme jusqu'à ce jour. J'ai 77 ans. Je ne voudrais pas passer des PILULES MORO. Aussi, lorsque j'ai fait un voyage en Europe, il y a quelque temps, j'en ai apporté plusieurs boîtes. Périodiquement, je fais usage des Tablettes (suspensives) ROBOI, échelonnées desquelles se trouvent dans chaque boîte de PILULES MORO. J'ai toujours eu un bon mot à dire en faveur des PILULES MORO et des Tablettes ROBOI et je les recommande souvent à mes amis qui les apprécient beaucoup, eux aussi."
DECLARE DEVANT MOI, ce vingtième jour d'octobre, (Signé) R-T. BEAUDOIN, N.P.
LES PILULES MORO ravivent tout le système; elles ramènent les forces, l'appétit, calment les nerfs; elles éloignent les troubles d'estomac, les maux de reins, les rhumatismes.
Pilules Moro, partout où par la poste: 50c la boîte ou 7, \$12.5.
PILULES MORO
Cie Médicins Moro, 1586, rue S-Denis, Montréal.
Cette annonce est faite de bonne foi sous serment à votre disposition les preuves écrites de ce que nous avançons.



(Signé)—BLAISE CAVALIERI.

2495, rue Cartier, MONTREAL.

AVIS
Félix Villemure
annonce l'ouverture de son
SALON D'OPTIQUE
à 1213 rue Lavolette,
sous la direction d'un
spécialiste diplômé.
Tous les yeux sont
soignés avec tout
équipement de lunettes.
Examen le soir sur
rendez-vous.
Les plus bas prix en ville.
Spécialité:
Réparation de montres, horloges,
cadres, bijoux et bijoux.
Ouvrage garanti.
14 16 18 21 23 25

Heureuse traversée, cher. Jeanne t'envoie son bonjour aussi.
QUAND VOTRE NAVIRE FAIT VOILE DANS CINQ MINUTES... QUE VOUS SEREZ LONGTEMPS ABSENT... QUE VOUS SAVEZ QUE LES VOTRES S'ENNUIENT DÉJÀ...
Dites-leur un dernier bonjour par téléphone interurbain. Vous leur ferez oublier la tristesse du départ.
Le plus agréable message c'est votre voix. Et le service interurbain coûte si peu! Vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 sous. Voyez les tarifs aux premières pages de l'annuaire.
G. DEROME
Grand



Les travaux sont poussés activement au terrain de l'équipe Girard-et-Godin

Il faut se hâter afin que tout soit prêt pour l'ouverture de la ligue contre le Beaudet de Montréal, dimanche après-midi.

QUELQUES JOUEURS DE L'EQUIPE

A la veille de l'ouverture de la saison le club de balle molle Girard et Godin qui fera partie de la ligue de la Vallée du St-Maurice se hâte de terminer les derniers préparatifs qui lui permettront de faire ses débuts dimanche prochain à son terrain du Guillemot.

Les travaux de réfection du terrain sont poussés activement. On a terminé, hier soir, la clôture et plus de la moitié de l'estrade.

Le terrain proprement dit n'a plus besoin que d'être égalisé et roulé pour être prêt pour les parties d'ouverture contre le Beaudet, de Montréal, dimanche après-midi.

Il n'est pas audacieux de dire que M. Jean-Marie Girard est en train de doter le quartier Saint-Philippe d'un joli terrain de balle molle qui pourra être classé comme un des plus beaux de la région et de la province. L'estrade qu'on y élève pourra contenir facilement une foule de 1100 personnes.

En plus des travaux de préparation du terrain il y a un autre travail qui occupe actuellement la direction du club. C'est le choix des joueurs et leur entraînement. Le secrétaire du club, M. Gérard Duval, et le gérant François Héty surveillent avec soin depuis quelque temps l'entraînement de leurs joueurs tous les soirs dans la cour de l'école Saint-Paul. Tous deux se sont occupés

Les circuits

Les joueurs suivants ont frappé pour le circuit hier: Moore, Giants 2; Suhr, Pirates 1; P. Warner, Pirates 1; Durocher, Cardinals 1; Walker, Tigers 1; W. Ferrell Red Sox 1.

Les meneurs: Ott, Giants, 8; Fox, Athletics 8; Johnson, Athletics 8; Bonura, White Sox 7; J. Moore, Phillies 7; J. Moore, Giants 7.

Totaux des ligues: Nationale, 113; Américaine 93. Grand Total 206.

New-York est la victime de Lynwood Rowe

Le fameux lanceur des Tigers tient les Yankees à 4 coups sûrs pour les blanchir 3 à 0.

W. FERRELL

Détroit 14 — Lynwood Schoolboy Rowe, cinq fois vainqueur des Yankees l'an dernier, a de nouveau affirmé son emprise sur les joueurs de Joe McCarthy qu'il blanchit, hier après-midi, en tenant à quatre maigres coups sûrs. Le Detroit a remporté une victoire de 3 à 0 dans la première rencontre de 1935 entre ces deux équipes.

Dowse remporta de plus la victoire pour la première fois contre Lefty Gomez le fameux lanceur des Yankees. Gomez fut frappé pour deux points et six coups sûrs avant de céder sa place à un pinch-hitter à la septième manche. Pat Malone lui succéda et les Tigers firent deux nouveaux coups sûrs pour compléter un autre point.

Rowe qui a eu de la difficulté à se remettre en forme au début de la saison après avoir remporté 24 victoires l'an dernier était en superbe condition. Il n'accorda qu'un but sur balles et ne fut pas touché pour un coup sûr avant la quatrième manche.

New-York 00000000—0 4 1
Detroit 10000101—3 8 2
Gomez, Malone et Dickey; Rowe et Hayworth.

A SAINT-LOUIS
St-Louis 14 — Vaincus 2 à 1 par les Red Sox de Boston, les Browns de Saint-Louis partagent actuellement la dernière position de la ligue américaine avec les Athletics de Philadelphie.

Boston remporta la victoire grâce à la tenue de Wesley Ferrell. Ce dernier, en plus de tenir ses adversaires à cinq coups sûrs pour l'emporter dans un duel contesté sur Fay Thomas, gagna sa propre partie en frappant un coup de circuit à la septième manche.

Boston 000010100—2 7 0
St-Louis 000000010—1 5 1
W. Ferrell et R. Ferrell; Thomas, Walkup et Hemsley.

La Salle en 1933 et en 1934. Il est inutile d'insister qu'il fut chaque fois un facteur décisif des succès de son club.

Les autres joueurs du club sont parmi les vedettes de la balle molle dans notre ville. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les Cards de Saint-Louis ont triomphé des Giants grâce à un coup de circuit de L. Durocher

New-York 14 — Joe a frappé deux coups de circuit, hier, après midi, pour aider Carl Hubbell mais Léo Durocher en réussit un à la dixième manche et ce fut le coup décisif qui permit aux Cards de Saint-Louis de battre les Giants 3 à 2. Bill Walker a lancé pour les Cards et a remporté sa troisième victoire en quatre parties. Le joueur qui lui causa du trouble fut Moore qui ouvrit la partie par un coup de circuit. Il en réussit un deuxième à son deuxième voyage au bâton à la troisième manche. C'était à son sixième et son septième coup de circuit de la saison.

Hubbell se mit dans des impasses au début mais parvint à en sortir pour lancer avec plus de contrôle sur la fin. Pepper Martin compta les deux points du

Ouverture de la saison de lutte à G'Mère

Elle aura lieu, demain soir, lorsque le promoteur Villeure offrira sa première séance.

LA FINALE

Grand'Mère, 14 — C'est demain soir qu'aura lieu l'ouverture de la saison de lutte dans notre ville lorsque le promoteur Villeure présentera son premier programme de la saison. Les amateurs locaux pourront voir trois excellents combats en plus d'autres rencontres entre de jeunes athlètes locaux.

La finale de deux dans trois sera une rencontre revanche accordée à Lou Kelly contre Roland Brousseau, de Montréal. Kelly, qui est champion de l'Ontario a déjà rencontré Brousseau ici il y a deux ans et la bataille s'était terminée furieusement. La police avait dû même intervenir. Kelly attend depuis ce temps l'occasion de se venger et il sera sûrement heureux d'essayer d'en profiter demain soir.

La semi-finale mettra le champion Albert Lemay aux prises avec Young Sommerberg, de Grand'Mère. Ce sont deux vieux rivaux qui ont de vieux comptes à régler et l'on peut s'attendre à une bataille acharnée. Le vieux lutteur local se promet bien d'ajouter une nouvelle victoire à la liste pourtant déjà assez longue de ses succès.

En préliminaire Armand Lemay rencontrera Shade, un athlète de Montréal, dont on dit beaucoup de bien. Le jeune Lemay qui marche sur les traces de son père est un adversaire très difficile à vaincre et le montréalais n'a pas la partie gagnée contre lui.

D'autres combats mettant de jeunes athlètes locaux aux prises termineront le programme.

LE BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal 5, Newark 3.
Toronto 4, Baltimore 3.
Buffalo 4, Syracuse 3.
Rochester 4, Albany 0.

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 3, Boston 1.
Chicago 3, Brooklyn 2.
St-Louis 10, Philadelphie 1.

LIGUE AMERICAINE
Detroit 3, New-York 0.
Boston 2, St-Louis 1.
Washington à Cleveland, remise plue.

Philadelphie à Chicago, remise plue.

LES POSITIONS
LIGUE INTERNATIONALE
G. P. C.
Newark 15 9 625
Toronto 16 10 615
Montréal 15 11 577
Rochester 12 12 500
Baltimore 12 13 480
Buffalo 10 11 476
Syracuse 11 13 458
Albany 6 18 250

LIGUE NATIONALE
New-York 14 8 737
Brooklyn 14 8 636
Chicago 12 7 632
St-Louis 12 10 545
Pittsburgh 11 13 458
Cincinnati 9 13 409
Boston 6 14 300
Philadelphie 5 13 278

LIGUE AMERICAINE
Chicago 14 8 700
Cleveland 11 6 647
Boston 12 9 571
New-York 11 9 550
Washington 9 11 450
Detroit 5 14 263
St-Louis 5 14 263

Le Laval

Le club Laval a remporté une victoire de 18 à 8 contre le Val-de-Juilen, A. Lemoine et H. Gendron se distinguèrent au bâton pour le Laval. Ce club lance un défi à toute équipe composée de joueurs de moins de 15 ans. Pour informations s'adresser à P. E. Boucher, 1391 Saint-Olivier.

SYSTEM TAXI
334 DES FORGES
Voisin du café Bouillon
Service prompt et courtois
Jour et nuit
Tél. 292 Tél.
Eph. Levasseur et Fils, prop.

Avril 27-1 mois

Brillant succès du Central au tournoi de la Montréal Bowling

Il se classe en troisième position dans le tournoi d'équipes de cinq joueurs et se distingue dans les autres rencontres.

A. GAGNON JOUE 3 FORTS SCORES

Les joueurs de quilles du Central Bowling ont remporté un brillant succès dans le tournoi de grosses quilles de la Montréal Bowling Association auquel ils ont pris part, à Montréal, à la salle Windsor. Le Central Bowling était représenté par Pierre Larivière, Alfred Trudel, Domino Gaudet, A. Gagnon, Armand Hamel et J. C. Blouin.

Le Central Bowling s'est classé troisième dans le tournoi d'équipes et il est assuré d'obtenir un prix en argent. Il y a dix prix en argent et seulement quatre équipes ont encore à jouer leur parties.

Grâce à un handicap de 155 points les joueurs du Central ont roulé le joll total de 2845. Armand Hamel et A. Gagnon réussirent les meilleurs scores avec 593 et 590.

CENTRAL BOWLING

Marco Gava 10 177 197 176—560
Pierre Larivière 51 177 177 150—535
Alfred Trudel 53 187 164 163—567
Armand Hamel 29 196 202 166—593
Aug. Gagnon 12 193 172 213—590
155 930 912 868—2845
Dans l'équipe de deux joueurs Pierre Larivière et Alfred Tru-

P. Courteau a réussi une partie de 222

Les deux clubs locaux ont triomphé de leurs rivaux de Louisville lors des deuxièmes rencontres de la ligue formée entre le Central et la salle Larose. Le Fashion Craft a gagné deux parties sur le B. V. D. de Louisville tandis que le Central a battu le club sportif de Louisville de la même façon. P. Courteau a roulé le plus fort total 478 grâce à une partie de 222. Lambert a roulé 454.

FASHION CRAFT
R. Descoiteux 124 129 92—345
K. Maurin 116 81 102—299
W. Cadorette 150 110 117—377
G. Gagnon 124 135 144—403
L. G. Lamy 128 110 116—354

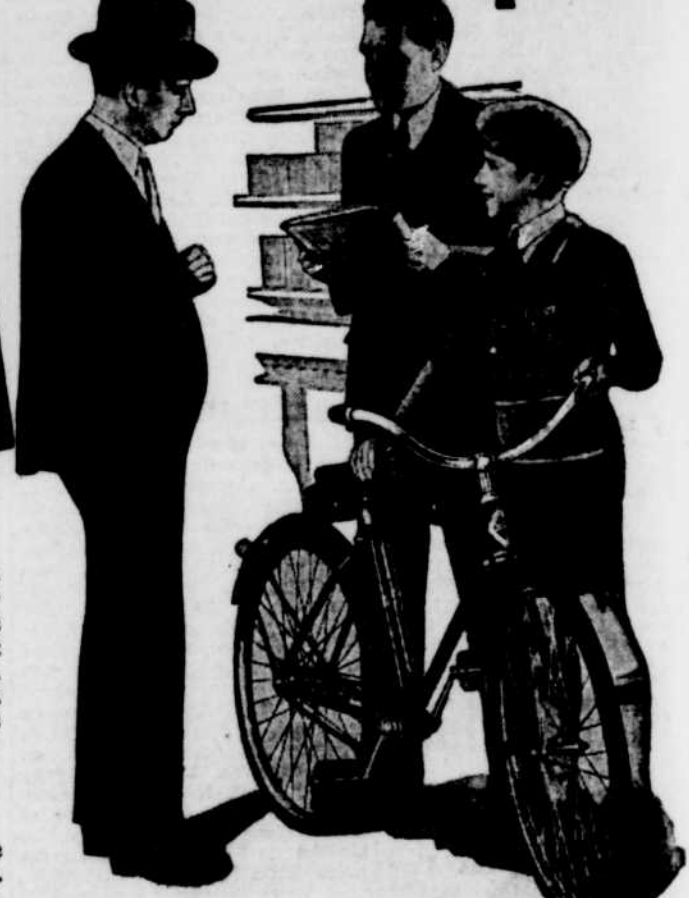
B.D.V. LOUISVILLE
S. Greenberg 93 123 123—339
T. Chevalier 95 100 125—320
P. Montplaisir 111 105 104—321
M. Warren 117 143 122—382
G. Piché 144 131 94—369

CENTRAL BOWLING
H. Blais 134 148 137—419
A. Prévost 93 125 82—300
G. Létourneau 129 110 141—380
P. Courteau 144 222 92—458
R. Arseneault 124 112 95—351

SPORTIF LOUISVILLE
Durand 89 130 128—347
Perrin 112 144 125—381
Lambert 107 161 186—454
Giguère 163 100 137—400
Marco 135 124 114—373

Une Offre au Papa:

Achetez une C.C.M. à votre fils
MAINTENANT
et s'il ne passe pas ses
EXAMENS
- nous reprendrons la bicyclette et vous rembourserons votre argent



Un si grand nombre de papas nous ont dit, au cours des années 1932, 1933 et 1934, que cette PROPOSITION avait eu l'heur de stimuler l'ardeur au travail de leurs garçons, que nous avons décidé de la faire de nouveau cette année. Un père nous écrit: "Après avoir accepté votre proposition et acheté une C.C.M., à mon garçon, celui-ci se montra tout de suite bien décidé à ne pas la rendre au marchand. Il se mit à l'étude de plus belle et passa brillamment ses examens."

Cette offre est aussi pour Bicyclettes de demoiselles

Les fillettes et jeunes filles aiment tout autant la bicyclette que les garçons. Cette récompense a pour elles le même attrait. Cette proposition porte sur les nouvelles bicyclettes C.C.M., et sur les examens de fin d'année seulement. Les demandes de remboursement doivent être faites chez le marchand qui vous a vendu une nouvelle bicyclette C.C.M., dans la semaine des résultats des examens.

Vous avez tout avantage à acheter dès MAINTENANT la bicyclette, pour permettre à votre garçon ou à votre fille d'en jouir pendant toute la saison.

Les modèles C.C.M. de cette année—pour garçons, fillettes et adultes—comportent des cadres de tubage d'acier sans joint d'une légèreté d'avion; le pédalier Triplex C.C.M. souple et de fonctionnement aisé; le frein à roue libre Hercules; une selle confortable; des jantes Endrick; des rayons

d'acier inoxydable; de nouveaux pneus rapides Dunlop; des pièces brillantes dont le chrome est appliqué sur le Nickel C.C.M. "bon pour 20 ans". Aux prix actuels, les bicyclettes C.C.M. sont très avantageuses.

Modèles de Garçons et Fillettes... \$29.95
Modèles Cressant pour Hommes... 32.50
Modèles de Dames... \$34.00 et 38.50
Boy Scout ou Routière Standard... 35.00
Modèles Road Racer... 37.50 et 43.50
Modèles Motorbikes... 38.50 et 47.50
Routière Légère... 42.50

Paiement par versements consenti moyennant léger supplément.

Bicyclettes de qualité et de roulement facile C.C.M.

Tous les modèles

J. B. LORANGER
300 RUE DES FORGES
Ferrerrie et Quincaillerie
Téléphone 93
Nous faisons une spécialité du Bicycle de course et de livraison pour épiceries.
Succursale au Cap-de-la-Madeleine

P. A. GOUIN, Enrg.
Etablie en 1881
J. A. GAUTHIER, Propriétaire
Ferrerrie et Quincaillerie
Téléphones 48-49
Coin des rues Du Platon et Craig

C. LABELLE & CIE
Ferrerrie et Quincaillerie
120 DES FORGES
Tél. 10
Nous avons un assortiment très complet de tous les nouveaux modèles de Bicyclettes C. C. M.

U. HEROUX
1606 RUE BADEAUX.
TEL. 2615.
La seule boutique représentant autorisé de C. C. M. dans Trois-Rivières pour les parties de réparations et les bicyclettes neuves.

J. M. MARTIN
Ferrerrie et Quincaillerie
910 RUE ST-MAURICE
Téléphone 997-998
La Ferronnerie Martin en plus des tout derniers modèles de Bicycles, Tricycles et voiturette C. C. M. est de plus dépositaire autorisé de toutes les parties pour réparations.

Papier à "EGYPTIEN" blanc épais
Cigarettes
Roule une cigarette semblable à celle fabriquée
ZIG-ZAG
Le livret "AUTOMATIQUE" parfait.
Plus facile—Plus commode.
Ne se froisse pas dans les poches. Aucune perte—Contient le même nombre de feuilles que dans les livrets doubles.
Demandez le papier "EGYPTIEN" couvert bleu.

GRATIS! BILLETTS DE CHOIX AU COMBAT BAER-BRADDOCK

Y COMPRIS LE TRANSPORT A NEW-YORK ALLER ET RETOUR (ou l'équivalent en argent)

● Pensez-y! Un voyage gratuit à la ville la plus intéressante au monde—à deux des meilleurs sièges de choix pour assister au combat de championnat mondial Max Baer-Jim Braddock à New-York, le 13 juin. Et ceci simplement pour écrire une lettre primée de 50 mots ou moins sur le sujet: "Pourquoi les hommes devraient se raser avec la Lame Bleue Gillette," tel qu'expliqué ci-dessous. Prix accordé chaque semaine jusqu'au 3 juin. Hâtez-vous! Lisez ces simples règles du concours—prenez-y part sans délai!

UN CONCOURS CANADIEN POUR LES CANADIENS

RÈGLES DU CONCOURS
1—Écrivez une lettre de 50 mots ou moins disant d'une façon claire et simple "pourquoi les hommes devraient se raser avec la Lame Bleue Gillette."
2—Chaque lettre doit être accompagnée d'un paquet vide de "Lames Bleues" Gillette ou facsimilé—pas l'enveloppe—avec le nom et l'adresse du marchand qui vous a vendu les lames.
3—Chaque semaine du 6 mai au 3 juin, celui qui aura écrit la meilleure lettre recevra deux billets de choix autour de l'arène pour le combat et un billet de passage, aller et retour, pour deux. Chaque lundi les juges choisiront le gagnant de chaque semaine parmi les lettres reçues jusqu'à 1 et y compris le samedi de la semaine précédente.
4—L'équivalent en argent de deux billets de choix, plus le coût de deux passages en chemin de fer aller et retour sera payé aux gagnants qui ne peuvent assister au combat.
5—Les décisions des juges sont finales et

toutes les lettres reçues deviennent la propriété de la Gillette Safety Razor Company of Canada, Limited. En cas d'égalité, deux prix seront décernés. Tout le monde a le droit de concourir, sauf les employés de la Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited et leurs familles ou les employés de l'agence de publicité Gillette et leurs familles.
6—Écrivez autant de lettres que vous voulez, pourvu que chacune soit accompagnée d'un paquet vide de "Lames Bleues" Gillette.
7—Les gagnants seront promptement avisés par poste ou télégramme.
8—Hâtez-vous! Envoyez votre lettre par la poste maintenant.
Adresses: Gillette Safety Razor Company of Canada, Limited, 1085, rue Saint-Alexandre, Montréal, Canada.

Bibber McCoy battu par Gino Garibaldi

Montréal, 14 @—Gino Garibaldi, 214 livres, d'Italie, a triomphé de Bibber McCoy, 220 livres, de Boston, dans la finale du programme de lutte, hier soir, à l'aréna Mont-Royal. Garibaldi a pris la première chute en 18 minutes et 15 secondes pour perdre la deuxième en 9 minutes et 10 secondes et prendre la troisième en 8 minutes et 10 secondes.

Steve Znoski, 230 livres, de Boston, a triomphé de Léo Lefebvre, 220 livres, de Montréal, en 25 minutes et 50 secondes.

Henri Piers, 220 livres, de Hollande, a triomphé de Harry Graber, 210 livres, de Chicago, en 12 minutes et 50 secondes.

Arthur Legrand, 210 livres, de Montréal, a annulé avec Bob Langevin, 218 livres, de Montréal, en 20 minutes.

Boston, 14 @—Ed Don George, 220 livres, de North Java, a triomphé de George Zaharias, 230 livres, de Pueblo, prenant deux chutes contre une.

Winnington, 14 @—Alphonse Bisignano, 212 livres, Des Moines, a annulé avec Emil Dusek, 215 livres, d'Omaha, en 45 minutes et 19 secondes.

"LAMES BLEUES" Gillette

Qui sortira champion dans la Classe A?

Le club La Presse est actuellement en tête avec une avance de 3 parties et de 12 points.

AU CENTRAL

Le club La Presse s'est assuré une position dans le détail pour la championnats de la Classe A de la ligue de petites quilles du Central. Il lui suffira de gagner une partie contre le Royal Store et de conserver son avance de douze points sur le même club, jeudi prochain, pour remporter le championnat sans être obligé de jouer une série de détail.

Lors des dernières rencontres jouées dans cette ligue le club La Presse conduit par Maurice Gauthier a roulé le jolt total de 2150 pour blanchir le Nouvelliste. Le Royal Store jouait par contre 2010 pour blanchir l'hôtel Saint-Maurice.

Maurice Gauthier a réussi le plus fort total 503 avec des parties de 158, 173 et 140. A. Gagnon a joué 463.

LA PRESSE

A. Trudel	177	131	125	433
L. G. Lamy	121	134	151	406
D. Gaudet	105	162	172	439
J. Hébert	155	98	116	369
M. Gauthier	188	175	140	503

748 700 704—2150

LE NOUVELLISTE

G. Létourneau	177	116	117	410
J. P. Courteau	150	111	130	391
Ch. St-Cyr	99	119	105	323
J. B. Blouin	121	140	129	390
O. Héroux	144	104	140	388

691 590 621—1902

HOTEL ST-MAURICE

A. Duchesneau	144	130	166	440
A. Marchand	108	132	83	323
A. Abran	171	108	95	374
R. Abran	138	125	85	348
A. Gagnon	165	154	144	463

626 649 637—1812

LE ROYAL STORE

L. Leblanc	155	145	149	449
G. Panneton	138	146	128	412
R. Morin	132	108	110	350
L. P. Carie	152	123	77	352
W. Guy	171	137	139	477

748 659 603—2010

Victoire

Le Sweet Caporal a battu le Riberdy 20 à 19 dans une partie contestée. Ce club lance un défi à tout club de moins de 14 ans.

Voici l'alignement: A. Hallé, receveur; R. Tourigny, lanceur; G. St-Cyr, M. Carrier, R. Plante, R. Arcand, joueurs d'intérieur; R. Paquin, G. Belle-Isle et R. Perron, voltigeurs.

Pour informations s'adresser à R. Tourigny, 606 Sainte-Angele.

P. Raymond a roulé une partiede 221 dans la ligue de la Wabasso

Du jeu brillant a marqué les dernières parties jouées dans la ligue masculine de petites quilles de la Wabasso à la salle Lavolette. Une vingtaine de clubs y ont participé et il s'est joué des scores très intéressants. P. Raymond s'est tout particulièrement mis en évidence en jouant une partie simple de 221 pour un total de 448. C. Désilets est aussi distingué roulant 443.

WEAVE "TREMBLAY"

G. Tremblay	84	93	88	265
L. Lajoie	102	85	100	287
P. Raymond	125	117	139	381
R. Bergeron	122	83	98	303
M. Lambert	82	145	117	344

515 523 542—1580

WEAVE "VERREAULT"

Alph. Lajoie	65	99	129	293
O. Bournival	86	129	88	303
H. Poulin	77	107	101	285
A. Peterson	87	127	119	337
M. Verreault	88	166	143	397

403 628 580—1611

CARD ROOM

C. Désilets	78	144	131	353
P. Morissette	91	116	88	295
R. Lafontaine	90	90	99	279
A. Ancill	106	102	91	299
J. Héroux	84	100	194	288

449 552 513—1514

RING P. E. PICHE

H. Alarie	61	128	90	279
R. Boisvert	56	74	138	268
G. Rouleau	86	82	53	221
A. Trotter	86	86	83	255
P. E. Piché	56	82	80	218

345 452 444—1241

WEAVE TREMBLAY

G. Tremblay	108	144	99	351
R. Bergeron	131	111	81	323
R. Raymond	221	121	106	448
R. Bergeron	100	92	100	292
M. Lambert	113	118	111	342

673 586 487—1756

PRINT

Goulet	83	—	83	—
L. Beauchêne	56	62	107	225
Garnache	78	86	164	328
Gariépy	91	121	74	288
De Gonzague	130	128	113	371
A. Beauchêne	97	133	114	344

457 522 494—1473

RING CHAMPOUX

M. Champoux	97	73	145	315
R. Hubert	78	82	101	261
E. Lacroix	82	92	122	296
N. Beaulieu	109	107	89	305
J. Joyal	87	110	123	320

453 464 580—1497

PARKING

D. Lavoie	76	88	113	277
H. Singcastor	78	87	67	232
Gaulin	103	95	100	298
Dumy	78	73	89	240
Dumy	82	82	101	265

417 425 470—1312

CARD ROOM

C. Désilets	175	141	127	443
P. Morissette	109	132	122	363
R. Lafontaine	123	76	105	304

A. Ancill	123	144	109	376
J. Héroux	109	110	112	331
	639	603	575	1817

RING P. E. PICHE

H. Alarie	92	120	86	298
R. Boisvert	46	62	65	173
G. Rouleau	84	111	76	271
A. Trotter	116	78	105	299
P. E. Piché	111	99	121	331

449 470 453—1372

RING (M. PICHE)

J. Jackson	81	64	103	248
G. Héroux	122	75	149	346
F. Bédard	88	107	108	303
M. Piché	124	112	72	304
M. Rouleau	58	79	58	195

473 437 490—1400

RING "CHAMPOUX"

M. Champoux	100	87	109	296
Savaria	90	108	93	281
J. Joyal	92	86	120	298
Dumy	58	64	58	180
Beaulieu	140	138	118	396

470 483 498—1451

RING "BEDARD"

S. Carbonneau	87	72	82	241
A. Plante	71	102	113	286
D. Bédard	81	101	105	287
J. Morris	87	70	110	267
	75	69	56	200

401 414 466—1281

RING "PERRAULT"

F. Gélinais	75	87	95	257
B. Bergeron	85	100	90	275
A. Beaulieu	89	86	100	285
G. Perreault	87	69	56	212
	71	70	82	223

39 4156 106.5

RING BEDARD

A. Lajoie, Voiti.	18	1885	104.7
A. Roy, Voiti.	21	2177	108.6
G. Bourget, E. Bourg.	39	4156	106.5
P. Forest, Voiti.	45	4660	103.5
J. M. Dufresne, Voiti.	42	4283	101.9
L. Boisvert, E. Bourg.	39	3963	101.6
A. Gariépy, E. Bourg.	13	1471	98.0
E. Brunelle, Voiti.	15	1471	98.0
P. P. Beaulieu, Voiti.	30	2939	97.9
Ph. Morin, E. Bourg.	39	3722	95.4

502 534 407—1444

FINISHING

G. Dumont	115	122	122	244
L. Huot	115	122	122	244
W. Godin	87	68	98	253
R. Robin	121	156	90	367
D. Robert	135	135	93	363
A. Huot	107	147	129	383

565 628 532—1725

RING "CHAMPOUX"

M. Champoux	96	108	112	316
R. Hubert	132	75	162	369
J. Joyal	102	84	62	248
E. Savoie	85	105	106	298
N. Beaulieu	154	115	117	386

589 487 659—1613

PRINT

Gampche	127	80	70	277
Goulet	92	87	76	255
Gariépy	103	78	89	270
B. DeGonzague	120	66	109	295
A. Beauchêne	87	80	87	254

529 391 431—1351

PACKING

R. Gaulin	66	81	108	255
D. Lavoie	83	99	92	274
P. Singcastor	68	130	95	293
Dumy	84	84	96	264
Dumy	105	97	99	301

406 491 490—1387

MACKING UP

M. Landry	105	127	127	359
O. Bertrand	110	84	99	293
V. Dupont	137	97	96	330
F. Hamel	84	110	109	303
L. Pelland	130	103	137	370

566 521 568—1655

L'ouverture du Shaw. Country Club le 14

Shawinigan, 11. (D. N. C.) — L'ouverture officielle de la saison du Shawinigan Country Club aura lieu le 14.

Une grande fête aura lieu pour la circonstance, et une danse aura lieu le soir dans la salle du club, à neuf heures. M. Théo. Racette, en charge de la fête, a retenu pour la circonstance le fameux orchestre de danse "Anstice" si renommé pour ses concerts à la Radio depuis quelque temps.

Les amateurs apprendront sans doute cette bonne nouvelle avec plaisir, et ils peuvent être convaincus qu'ils ne seront pas déçus par cet orchestre renommé dans toute la province. Aussi ce n'est qu'à grands prix qu'on a pu les faire venir ici pour l'occasion, mais comme l'on veut faire de cette ouverture un spécial événement, il a certainement eu la main heureuse en s'assurant les services de l'orchestre "Anstice".

Nul doute que les amateurs se rendront en très grand nombre assister à cette ouverture du Country club, qui fera époque dans les annales de ce club.

O. Gravel a fini en tête de la Classe C

O. Gravel a conservé la meilleure moyenne de la Classe C de la ligue de petites quilles de la cité à la salle Lavolette roulant 5093 points en 45 parties pour une moyenne de 113.1. E. Dodge a fini deuxième avec 111.7.

O. Gravel, E. Bourg. 45 5093 113.1
E. Dodge, Voiti. 39 4358 111.7
A. Beauchêne, E. Bourg. 39 4156 106.5
L. Lajoie, Voiti. 18 1885 104.7
A. Roy, Voiti. 21 2177 108.6
G. Bourget, E. Bourg. 39 4156 106.5
P. Forest, Voiti. 45 4660 103.5
J. M. Dufresne, Voiti. 42 4283 101.9
L. Boisvert, E. Bourg. 39 3963 101.6
A. Gariépy, E. Bourg. 13 1471 98.0
E. Brunelle, Voiti. 15 1471 98.0
P. P. Beaulieu, Voiti. 30 2939 97.9
Ph. Morin, E. Bourg. 39 3722 95.4

POSITION FINALE

Ern. Bourget	11	7	9929
Voltigeurs	7	11	9468

LES RECORDS

Partie simple: G. Paquin	178
3 parties: Gérard Bourget	427
Partie d'équipe: Ern. Bourget	643
Total d'équipe: Ern. Bourget	1824

Le Bilodeau et Fils bat les C. de Colomb

Shawinigan, 14. — Le Bilodeau et Fils a roulé le jolt total de 2016 pour gagner trois parties contre les Chevaliers de Colomb lors d'une partie régulière de la ligue de petites quilles de la Vallée du Saint-Maurice pour demeurer un aspirant sérieux au championnat de la ligue qui promettront de se disputer avec un très grand acharnement le Lavolette et le Central.

R. Veillette et A. Lacoursière furent les deux joueurs les plus en évidence. Le premier roula 455 et le deuxième 433.

BILODEAU ET FILS

O. Salois	129	97	146	372
L. Bouchard	99	128	172	397
A. Lacoursière	100	121	122	433
R. Veillette	141	166	148	455
A. Salois	143	101	115	359

702 611 703—2016

CHEVALIERS DE COLOMB

M. Bellefeuille	108	111	152	371
E. Lessard	108	134	113	355
A. Pellerin	124	89	119	342
Lecier	112	109	88	309
Prevost	133	163	105	401

595 606 577—1778

PRICE BROS AND CO

L'affaire de la réorganisation de Price Brothers & Company prendra prochainement une tournure décisive si l'on s'en rapporte aux négociations en cours. Le paquebot Bremen, qui a quitté New-York samedi à destination de l'Europe avait à son bord en effet l'honorable Gordon-W. Scott fiduciaire pour la faillite de Price Brothers & Company, M. Morris-W. Wilson, président de la Banque Royale du Canada, et M. P.-W. Pitt, ce financier de Londres venu au Canada l'hiver dernier pour soumettre un projet de réorganisation de la compagnie québécoise. Le projet de M. Pitt a l'appui de financiers britanniques dont on n'a pas révélé officiellement l'identité.

Le voyage en commun de MM. Scott, Wilson et Pitt ne peut signifier autre chose que les négociations entamées sur le point d'aboutir. On devrait apprendre du nouveau à ce sujet assez prochainement.

Bourse, Commerce et Finance.

Nickel et Breweries attirèrent l'attention au cours de la séance d'hier. - Mont. Power

La BOURSE de MONTREAL

Cours du 13 Mai 1935 fournis au Nouvelliste par L. G. Beaubien Cie

Ventes	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
100 Ass. Brew	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4
170 Bathurst	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
15 B. C. Power A	24 1/2	24 3/4	24 1/2	24 3/4
19 Bell Telephone Co.	123	123 1/2	123	123 1/2
1237 Brazilian	9	9 1/4	9	9 1/4
110 Bruck Silk	15 1/2	15 3/4	15 1/2	15 3/4
119 Can. Northern Power	18 1/2	18 3/4	18 1/2	18 3/4
33 Can. Bronze Co. Ltd.	26 1/2	26 3/4	26 1/2	26 3/4
300 Can. Car & Found. Co.	7 1/2	7 3/4	7 1/2	7 3/4
55 Can. Car & Found. Co. pfd	14 1/2	14 3/4	14 1/2	14 3/4
1185 Can. Ind. Alcohol Co. A	9 1/2	9 3/4	9 1/2	9 3/4
583 Can. Ind. Al. Co. Ltd. et B	8	8 1/4	8	8 1/4
992 Canadian Pacific Railway	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4
20 Can. Siamships Lines pfd	8	8 1/4	8	8 1/4
133 Can. Cement	6 1/2	6 3/4	6 1/2	6 3/4
25 Can. Cement pfd	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4
70 Cockshutt Plow	7 1/2	7 3/4	7 1/2	7 3/4
219 Con. Mining & Smelting	16 1/2	16 3/4	16 1/2	16 3/4
260 Can. Chlorine	21	21 1/2	21	21 1/2
15 Can. Chlorine pfd	105 1/2	105 3/4	105 1/2	105 3/4
Can. Hydro pfd	40 1/2	40 3/4	40 1/2	40 3/4
70 Dominion Bridge Co.	27 1/2	27 3/4	27 1/2	27 3/4
2 Dominion Textile	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
225 D. Steel & Coal B	16	16 1/2	15 7/8	16
144 Hollinger C. Gold Mines	9 1/2	9 3/4	9 1/2	9 3/4
60 Howard Smith	28 1/2	28 3/4	28 1/2	28 3/4
4040 International Nickel Co.	13	13 1/2	13	13 1/2
296 Imperial Tobacco	40	40 1/2	40	40 1/2
5 Lake of the Woods Mill pfd	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
333 Massey Harris Co. Ltd	27 1/2	27 3/4	27 1/2	27 3/4
1630 Montreal L. H. & P. Cons.	98	98 1/2	98	98 1/2
70 Montreal Tramways	48 1/2	48 3/4	48 1/2	48 3/4
154 Mt. Pow. Depts	15	15 1/2	14 1/2	15
1130 Mc. Col. Front	16	16 1/2	16	16 1/2
10 Nat. Steel Car Corp	34 1/2	34 3/4	34 1/2	34 3/4
2671 National Breweries	155 1/2	155 3/4	155 1/2	155 3/4
10 Nat. Bk. Co. pfd	52	52 1/2	52	52 1/2
11 Cullive Flour Mills	7	7 1/2	7	7 1/2
4 Pennam Limited	14 1/2	14 3/4	14 1/2	14 3/4
30 Power Corp of Canada Ltd	15 1/2	15 3/4	15 1/2	15 3/4
95 Quebec Power Co.	13 1/2	13 3/4	13 1/2	13 3/4
515 Shawinigan Water & Power	13 1/2	13 3/4	13 1/2	13 3/4
5 Sherwin Williams Co.	45	45 1/2	45	45 1/2
165 South. Can. Power Co.	42 1/2	42 3/4	42 1/2	42 3/4
360 Steel Co. of Canada	110	110 1/2	110	110 1/2
5 Steel Co. of Canada pfd	5	5 1/2	5	5 1/2
180 St. Law. Corp	10	10 1/2	10	10 1/2
90 St. Law. Pfd	10	10 1/2	10	10 1/2
90 St. Law. Paper pfd	110	110 1/2	110	110 1/2
25 Winnipeg Electric Ry	131 1/2	131 3/4	131 1/2	131 3/4
1 Canadienne Nation	150	150 1/2	150	150 1/2
7 Commerce	175	175 1/2	175	175 1/2
2 Montreal	285 1/2	285 3/4	285 1/2	285 3/4
4 Nova Scotia	139	139 1/2	139	139 1/2
5 Royal	59	59 1/2	59	59 1/2
76 Canada				

Les valeurs étrangères à N. Y.

SEANCE DE LUNDI, 13 MAI 1935.	OUV.	HAUT	FERM.
12.000 Australie 5 1/2 1935	101 1/2	102	101 1/2
1.000 Belgique 6 1/2 1935	103 1/2	104	103 1/2
2.000 Bolivie 7 1/2 1935	5 1/2	5 3/4	5 1/2
4.000 Brésil 6 1/2 1935	23 1/2	24	23 1/2
5.000 Brésille 5 1/2 1935	93	94	93
10.000 Buenos Aires 6 1/2 1935	61 1/2	62	61 1/2
14.000 Chili 6 1/2 1935	13 1/2	14	13 1/2
7.000 Colombie 6 1/2 1935	27 1/2	28	27 1/2
1.000 Coudimera 6 1/2 1935	10 1/2	11	10 1/2
4.000 Canada 5 1/2 1935	113 1/2	114 1/2	113 1/2
2.000 Do. 7 1/2 1935	183 1/2	184	183 1/2
24.000 Allemagne 6 1/2 1935	20 1/2	21	20 1/2
2.000 Haïti 6 1/2 1935	88 1/2	89	88 1/2
21.000 Italie 6 1/2 1935	86 1/2	87	86 1/2
8.000 Japon 5 1/2 1935	80 1/2	81	80 1/2
19.000 Milan 6 1/2 1935	75 1/2	76	75 1/2
29.000 Pérou 6 1/2 1935	10 1/2	11	10 1/2
9.000 Pologne 6 1/2 1935	76	77	76
19.000 Do. 7 1/2 1935	10 1/2	11	10 1/2
2.000 Rio Janeiro 6 1/2 1935	15 1/2	16	15 1/2
1.000 Rio G. do S. 6 1/2 1935	15 1/2	16	15 1/2
6.000 Sao Paulo 7 1/2 1935	83 1/2	84	83 1/2
15.000 Serbie 7 1/2 1935	32 1/2	33	32 1/2
5.000 Royaume-Uni 5 1/2 1935	112 1/2	113	112 1/2

CURB DE MONTREAL

Cours du 13 Mai 1935
fournis au Nouvelliste par
L. G. Beaubien Cie

Haut	Bas	Ferm.
Abbitibi	1	1
Asbestos	9	9
Ass. Oil & Gas	12	13
Ass. Am. Oil	15 1/2	15 1/2
B. C. Packers	80	80
Champ. Oil pv	7 1/4	7 1/4
Claude Néon	25	25
Dist. Corp Sea	13 1/2	13 1/2
D. E. Work Lt	22	22
D. T. & Chem.	4	4
Home Oil Co	70	70
Imperial Oil	20	19 1/2
Int. Petroleum	38 1/2	36 1/2
Melchers A	10 1/2	10 1/2
Regent Knitting	5 1/2	5
S. C. Pow pfd	82	83
W. Gooderham	23 1/2	23 1/2
Walker Brew.	4	4
LES MINES		
Big Missouri	60	59
Cartier Malar	02 1/2	02 1/2
Chibougamou	21 1/2	21
Duparquet	10 1/2	10 1/2
Jack. Man. Con	16	14 1/2
Lebel Mines	05 1/2	05 1/2
Macassa	210	210
Noranda	40	39 1/2
Parkhill	24 1/2	25
Pickie Crow	2 1/2	2 1/2
Quebec Gold	39	38
Read Authier	70	70
Stadacona	24	23
Sullivan Cons	63	63
Sylvanite	223	222
Sheritt Gordon	74	74
Sisco	2 1/2	2 1/2
VALEURS HORS-LISTE		
B. C. of C. pv	21 1/2	21 1/2
Can. Maltng	30	30
Cons. Paper Co.	1	1
Ford of Can.	27 1/2	27 1/2
Price Bros Co.	2 1/2	2 1/2
Gen. Steel pv	40	40

NOUS PAYONS les plus hauts prix pour vieux fer, acier, fonte, cuivre rouge ou jaune, poches.

Three Rivers Scrap Iron & Metal Co., Reg.

Tél. 154 1072, Cartier

27 Avril-1 mois

Bourse de NEW-YORK

Cours du 13 Mai 1935
fournis au Nouvelliste par
Keating & McRae

Haut	Bas	D.V.
Allied Chem.	147 1/2	146 1/2
Am. Can.	124 1/2	124 1/2
Am. Locomo	12 1/2	12 1/2
Am. Tel. & Tel.	118 1/2	117 1/2
Anaconda Cop	15 1/2	15 1/2
Am. Car & F.	15 1/2	15 1/2
Am. Waterworks	12 1/2	12 1/2
Atchafalaya Ry.	42 1/2	41 1/2
Balt. & Ohio	11 1/2	11 1/2
Bethlehem Steel	27 1/2	26 1/2
Case	59 1/2	59 1/2
Crucible Steel	20 1/2	19 1/2
Cons. Gas	23 1/2	23 1/2
Can. Pac.	10 1/2	10 1/2
Chesapeake & Ohio	43 1/2	43 1/2
Cerro de Pasco	58 1/2	56 1/2
Chrysler Corp	44 1/2	44 1/2
Colony	22 1/2	22 1/2
Cons. Can.	74 1/2	74 1/2
Dupont	100 1/2	99 1/2
Del. & Hudson	30 1/2	29 1/2
East Kodak	143 1/2	143 1/2
Erie Railroad	8 1/2	8 1/2
Freight Transp.	23 1/2	23 1/2
Gen. Motors	32 1/2	31 1/2
Gen. Electric	24 1/2	24 1/2
Gen. Foods	35 1/2	34 1/2
Hudson Motors	8 1/2	7 1/2
Int. Harvester	42 1/2	41 1/2
Int. Paper 7 pfd	8 1/2	8 1/2
Int. Nickel	29 1/2	28 1/2
Int. Tel. & Tel.	7 1/2	7 1/2
Kennecott Cop	19 1/2	19 1/2
Mack Trucks	22 1/2	22 1/2
Montgo. Ward	26 1/2	26 1/2
North Pacific	17 1/2	17 1/2
North Am. Co.	14 1/2	14 1/2
New York Cen.	17 1/2	16 1/2
Nat. Pow. Light	8 1/2	8 1/2
Nash Motors	13 1/2	13 1/2
Pennsylvania R	21 1/2	21 1/2
Pack. Motors	3 1/2	3 1/2
Pack. Service	29 1/2	29 1/2
Radio Corp	54 1/2	54 1/2
Reming Rand	39 1/2	39 1/2
Sears Roebuck	39 1/2	39 1/2
South. Pacific	16 1/2	16 1/2
Stand. O. of N.J.	45 1/2	45 1/2
Stand. O. of C.	37 1/2	36 1/2
Studebaker	2 1/2	2 1/2
Texas Gulf	33 1/2	33 1/2
Union Pac.	94	92
Unit. Aircraft	13 1/2	13 1/2

NOUS PAYONS les plus hauts prix pour vieux fer, acier, fonte, cuivre rouge ou jaune, poches.

Three Rivers Scrap Iron & Metal Co., Reg.

Tél. 154 1072, Cartier

27 Avril-1 mois

Ils furent en demande du commencement à la fin de la séance et réussirent des profits impressionnants. — On note 15 gains contre 13 pertes.

Montréal, 14 — La séance d'hier fut réservée aux spécialités et Nickel et Breweries, qui furent fort en demande, ont atteint de nouveaux sommets pour l'année. De plus ils ont conservé une bonne partie de leur gain de la journée. Les autres stocks furent irréguliers. Brazilian fit preuve de plus de fermeté sur un roulement plus fort mais Power, Bridge, Shawinigan, Hollinger, Alcolac A et B et McCol Frontenac perdirent une fraction de point. Smelters s'améliorèrent d'un point. La clôture fut normale et les demandes étaient nombreuses sur les deux vedettes du jour.

Nickel fut le stock le plus actif avec 4,040 parts s'améliorant de 5-8 à 28 3-4 après avoir

Le marché fut stationnaire à New-York

New-York, 14 — Les spéculateurs se sont quelque peu reposés pendant la séance d'hier et les cours sont demeurés stationnaires dans l'ensemble. Quelques stocks firent des gains intéressants en raison de la hausse des prix de la laine et de la soie.

Le beurre frais No 1 s'est vendu 20 1/2 et 20 3/4 la livre. Arrivages 76 boîtes. Les petites quantités réservées à la vente au détail ont été cotées par les maisons de gros de 22 1/2 à 22 3/4 pour le beurre en bloc et à 23c, la livre, pour le beurre enveloppé par livre.

Le fromage de fabrication récente No 1 Ontario s'est vendu 10c la livre. Arrivages, 218 caisses.

Les oeufs, qualité graduée, se sont vendus 20c pour les A-gros, 18c pour les B-moyens, 17c pour les B et 16c pour les C. Arrivages, 1,878 caisses. Au détail, ils se sont vendus 24c pour les A-gros, 23c pour les B-moyens, 22c pour les B et 20c pour les C, ce qui pour les oeufs en cartons; les oeufs libres se vendent le moins cher, la douzaine.

Les nouvelles patates de la Floride No 2 se sont vendues \$3.50 le cent livres; celles des Bermudes \$2.25 et \$2.50 pour les livres; celles des Iles-du-Prince-Edouard, 45c, et celles du Québec, 35c, le sac de 80 livres.

Voici les cotations pour la volaille préparée de qualité A vendue au détail; celle de qualité B s'est vendue 2c moins cher, la livre.

La livre 22-23c Poulets nourris au lait 24-27c Poulets choisis 21-24c Volailles 15-19c Poulets pour le grill 24-28c Dinde 13-16c Canetons du lac Brôme 17-20c Canetons domestiques 17-20c

La revue Stéel rapporte que les aciéries américaines ont marché la semaine dernière à 44-1 pour cent de la capacité, en mieux d'un demi point sur la semaine précédente.

U. S. Steel 33 1/2 32 1/2 33 1/2
U. S. Rubber 12 1/2 12 1/2 12 1/2
U. S. Ind. Al. 41 1/2 41 1/2 41 1/2
Union Carbide 56 1/2 56 1/2 56 1/2
U. S. Smelting 115 1/2 114 1/2 114 1/2
Westinghouse 47 1/2 46 1/2 46 1/2
Vanadium 12 1/2 12 1/2 12 1/2
Woolworth 59 1/2 59 1/2 59 1/2
Ventes: 1,130,000

PAUL LEFEBVRE
désire annoncer à ses amis et à la population qu'il fait maintenant la réparation générale de l'automobile, à tres bon marché.

1146 rue Chapleau
Parties d'automobile à vendre

9-10-11-13-14-15

PEINTURE
De choix \$2.10 le gallon
EMAIL
1ère qualité \$3.50 le gallon
J. S. RIVARD & FILS
111 Des Forges. Tél. 578
1er mai-1 mois.

Service de Banque
MODERNE et EFFICIENT

FRUIT DE 117 ANNÉES
DE FRUCTUEUSES
OPÉRATIONS DE BANQUE

La Banque de Montréal met à la disposition de ses clients un service moderne et efficace pour toutes opérations intérieures et extérieures de banque.

BANQUE DE MONTREAL
Fondée en 1817
L'ACTIF DÉPASSE 750.000.000

Succursale de Trois-Rivières: J.-A. BOISJOLI, Gérant
Succursale de Grand'Mère: F.-W.-H. RUSSELL, Gérant

ANNONCES CLASSÉES

Primes d'abonnement de cette page de 50 centimes

A Louer
MAGASIN à louer, situé 970 St-Maurice, en face du théâtre, voisin Commission des Liqueurs, plancher bois franc, bonne glacière. S'adresser à St-Maurice. (B1303-mai13-14-15-16)

Logement
LOGEMENT neuf, 5 pièces, 2 chambres à coucher, planchers bois franc, entrées pour poêle électrique, un bas, prix raisonnable, belle localité. S'adresser: 844 Haut-Roc. (B1303-mai14-15-16)

VOULEZ-VOUS faire de l'argent?
Le poste à gaz "Noir" est à louer, près St-Lawrence Paper Co. Bonne place d'affaires bien connue. S'adresser: Nap. A. Gélinas, 1517 Notre-Dame. (B1303-mai14-15-16)

ATTENTION AUTOMOBILISTES
NOUVELLE place, nouveau stock: Emery Guibert vous offre toutes parties d'auto usagées, pour toutes marques de chars, aussi vitres et ressorts, réparation de radiateurs. Nous achetons aussi chars pour parties. Adressez-vous chez St-Georges et St-Olivier, Téléphone 2281-W. (B1303-mai14-15-16)

PARTIES de camions G.M.C.
T. 30, Bascule hydraulique, capacité 18,000 lbs. S'adresser: Garage Brouilard, 691 Notre-Dame, Cap-Madeleine. (B1303-mai14-15-16)

A VENDRE: Char coupé.
Chasse expérimentée, pour tous terrains. S'adresser à 515 Des Commissaires, téléphone 207-J. (B1303-mai14-15-16)

ABESTOLINE.
Ciment semi-liquide pour les couvertures, ne coule pas, demeure élastique à toutes températures. Un Bond d'assurance de 10 ans est donné à chaque réception. Approuvé par des milliers de propriétaires. Prix sur demande. M. J. L. 1105 St-Prospère, seul agent. Téléphone 3286-J. (B1303-mai14-15-16)

4 Bois Charbon, Huile
COUR à BOIS, marier et érablé, bien sec, \$3.00 la corde, bois franc. S'adresser: 1365 Laviolette. (

Une commission de chômage

Suite de la page 3

D'un autre côté, la ville pourra, selon lui, économiser au moins \$15,000 par année, et seuls seront secourus ceux y ayant droit. D'ailleurs, du moment que Québec insiste, quelle utilité y a-t-il à se débattre?

LE DR LACROIX

L'échevin Lacroix parle d'une lettre en date du 26 avril dernier, adressée au Conseil par M. Valier. Il y est souligné que la commission actuelle se compose d'officiers municipaux. Il croit que les inconvénients que l'on cherche à supprimer seraient éliminés en nommant un seul directeur du chômage.

Il s'oppose tout à fait à ce que l'on choisisse comme commissaire M. de Cotret, qui est déjà en quelque sorte, dit-il, un fonctionnaire de la ville, bien qu'il ait été désigné par la Législature, et qui est assésimé payé pour signer son nom trois ou quatre fois par semaine. Quant à lui ajouter un autre \$1000 comme commissaire l'échevin Lacroix s'y oppose énergiquement.

Il proteste non moins vigoureusement contre les pouvoirs qu'on accorde à la commission d'engager, de congédier et de renvoyer les employés. Il ne doute pas de leurs intentions, mais pense qu'ils devraient être obligés d'embourser les personnes que le conseil leur suggère.

On a prétendu qu'il s'était exercé du patronage dans le passé; il n'en est jamais connaissance, mais à tout événement n'est pas convaincu que les nouveaux commissaires n'aient pas, comme les échevins, des amis qu'ils voudront protéger?

M. LAMY

L'échevin Lamy note tout d'abord que M. de Cotret, s'il est rétribué par la ville, est cependant nommé par la Législature et représente chez nous la commission municipale.

Il se demande si l'heure n'est pas arrivée pour le conseil de se retirer de l'administration des secours. Il trouve que le Dr Lacroix

cherche à garder la main haute sur celui qui serait choisi comme chef du département de chômage.

S'il y eut des abus nombreux dans le passé, ce n'est un secret pour personne qu'un trop grand nombre d'échevins sont intervenus. Aujourd'hui, Québec n'offre qu'une seule alternative: nommer une commission indépendante et obtenir sa collaboration. Le conseil va-t-il se révolter pour garder un seul directeur afin de lui faire faire les volontés des membres? Si l'on désire sincèrement payer les chômeurs en argent, leur accorder pleine justice, il n'y a qu'à se soumettre.

Pour sa part, il ne trouve pas pénible de n'avoir aucun patronage en cette affaire, et il ne pense pas que la commission devrait être forcée de venir solliciter le conseil pour engager ou renvoyer quelqu'un des siens.

Les échevins continueront la discussion sur le même thème, chacun amplifiant ses déclarations antérieures et les précisant.

M. Ryan déclara qu'il faudrait d'abord rappeler la résolution nommant la première commission. Puis il est d'avis que Québec changerait peut-être d'opinion.

Le maire aussi pense qu'il serait peu dans l'ordre d'avoir deux commissions.

L'échevin Poisson affirme que tout cela ne pourra retarder inutilement le paiement en argent. S'il ne s'était pas tant fait de colportage à Québec, il est certain. Mais des inspecteurs ont été envoyés et ont été renseignés sur un échevin sur au moins un cas.

Depuis qu'il est question de payer en argent, les obstacles se sont multipliés. Tous les échevins, depuis deux années, étaient favorables à cette méthode, mais il était impossible de s'assurer les fonds de la banque.

LE DR LACROIX

Mon collègue se trompe, ce n'est pas après qu'il se décide de payer en argent.

M. POISSON

Non, mais vous êtes un de ceux qui avez donné des renseignements.

LE DR LACROIX

Des inspecteurs sont venus ici, mais ce n'est pas moi qui les ai demandés.

M. POISSON

Non, mais vous avez vu ici. Le Dr Lacroix explique qu'il fut appelé à l'Hôtel Commercial. On lui demanda des informations, pendant quelques minutes, et c'est tout. Il ne voit pas de crime là-dedans.

Il rappelle combien il a fait tout possible pour assurer le paiement en argent, et il rend hommage à M. de Cotret et M. F.-M. Marcotte pour leurs efforts auprès du bureau-chef de la banque.

Au Dr Lacroix il ajoute: "Restez tranquille, car je n'ai pas l'intention de faire de la politique provinciale ou fédérale; si je crie fort, c'est pour exposer les besoins des chômeurs."

L'échevin Ryan trouve qu'il vaudrait mieux attendre. La lettre demandant la commission n'est datée que du 10 mai, et il n'a pas eu le temps d'en analyser le contenu. M. Poisson est peut-être au courant, mais pas lui, et il y a bien des choses à régler avant de pouvoir arriver au but espéré: l'échelle à adopter, les règlements à préciser, etc.

Il note aussi que la délégation envoyée auprès de l'hon. Francoeur n'a pas encore présenté de rapport officiel.

M. Poisson rétorque qu'il a limité M. Ryan, qui faisait dit-il, des rapports au Conseil au bout de six mois.

La discussion retombe, plutôt personnelle, et le vote se prend comme nous l'avons indiqué au début.

Le maire explique pourquoi il ne signera pas la résolution de suite. Il pense d'abord qu'il n'est pas dans l'ordre de nommer M. de Cotret, qui se trouvera ainsi être appelé à autoriser des dépenses, puis à les vérifier.

La résolution parle de confier l'administration de tout ce qui se rapporte au chômage. Or la ville songe à des travaux; il semblerait, selon la résolution, que c'est la commission qui devrait voir. Il croit que le Conseil ne peut ainsi se départir de ses responsabilités.

Il y est dit que les règlements contenus dans un livret en usage à la commission du chômage de Montréal s'appliquent ici. Il s'agit de règlements assez longs, qui sont peut-être parfaits pour la métropole, mais qui ne seraient pas pratiques ici. Il ne le sait pas, mais éprouve le besoin de les étudier avant de se prononcer.

Il est évident, pour lui que le Conseil doit s'entendre avec Québec. Mais la lettre est de M. Valier et non du ministre Francoeur, avec qui la délégation a plutôt transigé. Elle mentionne l'adoption de règlements précis; s'agit-il des règlements de Montréal. Il est aussi bien convaincu que le fait d'étudier tous ces détails ne pourra en aucune façon retarder le paiement en argent. Entre temps, il suggère un avis de motion pour réviser la résolution créant la commission actuelle. Pour ces raisons, il ajourne sa décision à la prochaine séance.

Comme M. Poisson le lui demande, il consent à convoquer une séance spéciale dans le courant de la semaine.

LE BUDGET

Le trésorier demandait au Conseil de voter une résolution pour ratifier les changements au budget apportés par le directeur des finances M. de Cotret.

Le Canada aux fêtes du roi



Plusieurs tableaux rappelant le Canada ont été exécutés lors des fêtes du jubilé à Londres. On y fit des étalages de blé, de pommes et de feuilles d'érable. Voici l'un de ces tableaux qui se déroula au bal de l'Albert Hall.

NOS VOYAGES EN EUROPE

Le plaisir que l'on aura à traverser la mer sur des palais flottants

A l'heure actuelle il n'existe pas de raison, semble-t-il, pour qu'un homme ou une femme ne soit pas parfaitement bien informé sur ce qui se passe dans le monde. Les livres, les revues, les journaux et le cinéma permettent à quiconque de se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. Mais des inspecteurs ont été envoyés et ont été renseignés sur un échevin sur au moins un cas.

Cette année, notre journal invite ses lecteurs et amis à visiter les principales villes de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie et de la France. Et cela à des conditions exceptionnelles favorables. Manquez-vous cette occasion unique d'aller visiter quelques-uns des plus beaux pays d'Europe? N'oubliez pas que si notre voyage de trente-sept jours vous semble de trop longue durée, notre journal met à votre disposition une randonnée de vingt jours au prix minimum de \$269. Les voyageurs de notre grand tour de luxe s'embarqueront le 24 juin en classe touristique sur le superbe navire, "La Fayette" pour revenir ensuite à New-York sur le Normandie (classe touristique), le plus gros paquebot qui ait jamais sillonné les mers. Les personnes qui feront notre voyage de vingt-jours partiront d'ici le 12 juillet sur l'Empress of Britain pour revenir ici sur le même navire le 1er août. Nous n'avons plus à revenir sur

sure importante, une erreur s'est glissée dans l'addition, soit \$500. De plus, on avait oublié un item de \$3000. Quand le document fut transmis à M. de Cotret pour approbation, ce dernier s'en aperçut et approuva le budget, mais en opérant ces changements.

Afin d'éviter tout ennui possible et sur le conseil de l'avisier légal, M. Jacques Dénéchaud suggéra de passer une résolution spécifiant que le budget était approuvé tel que modifié par le directeur des finances.

M. Dénéchaud soumettait en même temps, à la suggestion de M. Ryan, d'insérer dans le nouveau projet de budget, il comportait des dépenses totales de \$1,485,362.20, avec des revenus de \$1,551,946.21. C'est-à-dire qu'il comprenait le maintien des salaires des fonctionnaires, ainsi que des dépenses supprimées, mais enlevant le \$3000 laissé pour l'entretien d'une piscine.

M. Ryan prétendit que le budget était calculé sur la base de \$1.15 de taxation, et que ce n'était pas correct. Il voulait donc faire adopter un nouveau budget, préparé selon ses vues.

L'échevin Guilmette remarqua que c'était une affaire vidée, puisque le vote s'était pris en temps et lieu. Il suggéra donc de prendre le vote de nouveau sans tarder.

L'amendement de M. Ryan pour un nouveau budget fut soumis. Les échevins Dick, Lamy, Fleury, Poisson et Guilmette votèrent contre et les échevins Ryan, Mailhot et Lacroix pour.

LE DOCTEUR

ROCH HEBERT

Spécialiste

des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, à l'actuellement ses bureaux au numéro

1268, RUE ROYALE

Tél. 1423

3 Mai-1 mois

SEMENCE

GRAND TREFLE ROUGE

No. 1

EN LOI

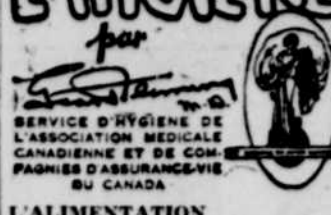
la livre 26c.

PATATES CERTIFIEES 75c.

Téléphone 3469

841 RUE SAINTE-MARGUERITE

L'HYGIENE



L'ALIMENTATION

Les aliments que nous ingérons accomplissent deux fonctions bien définies: (1) ils nous fournissent à la croissance de l'organisme en même temps qu'à l'entretien et à la réparation de ses tissus; (2) ils entretiennent l'énergie vitale et nous rendent aptes au travail.

Le cas est plutôt rare où l'on ne mange pas assez, mais nombreux sont les gens qui, soit par ignorance ou par négligence ne prennent pas une nourriture appropriée. Ils absorbent, par exemple, une certaine quantité d'aliments qui formeront une masse suffisante mais se trouvent, par ailleurs, dépourvus de certaines qualités alimentaires essentielles, de vitamines, par exemple. Il en résulte que la sensation de la faim se fera sentir tout comme si on n'avait pas mangé suffisamment.

Le régime alimentaire bien ordonné est la base même de la santé, et il ne coûte pas plus cher de se procurer des aliments sains et appropriés que de les acheter au hasard.

Si l'enfant reçoit une alimentation défectueuse, sa croissance normale sera entravée puis retardée, plus tard, incapable de fournir une bonne journée de travail et sans défense contre les attaques de la maladie.

Que doit comprendre notre régime alimentaire? A la tête de la liste nous faisons figurer le lait et ses dérivés, le beurre et le fromage. Le lait doit être considéré comme un aliment et non comme un breuvage. Le lait est notre meilleure substance alimentaire et si l'on considère la question économique il devrait être le dernier à disparaître du budget familial dans les temps de misère. Les fruits frais et les légumes sont aussi des plus désirables; ils sont riches en vitamines et devraient toujours entrer dans la composition du régime alimentaire. A ces aliments ajoutons des céréales, des oeufs, de la viande, des pommes de terre et autres légumes, et l'on obtient une alimentation parfaite qui ne peut que maintenir l'organisme en santé si elle est secondée par l'observance des autres règles générales de l'hygiène.

Chacun se fasse donc un devoir de choisir avec discernement les aliments dont il doit se nourrir. N'achetons jamais de viande qui ne porte pas l'étiquette indiquant que l'inspection en a été faite. Ne buvons que du lait pasteurisé; ne nous présentons qu'aux magasins tenus proprement et où l'on a des produits alimentaires soigneusement manipulés de façon hygiénique.

Si l'alimentation exerce une si grande influence sur la santé, à plus forte raison devons-nous nous efforcer de nous procurer des produits de bonne qualité.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Mlle Jacqueline Houle fut la consécration au Sacré-Coeur et Mlle Madeleine Veilleux agenouillée devant l'autel de la Sainte-Vierge récitèrent toutes ses compagnes l'acte de consécration à Marie. Chant par les communiantes "J'engageai ma promesse au baptême".

Son Excellence procéda à la cérémonie de confirmation et termina par une allocution.

Le tout se termina par un rendez-vous dans une classe privée pour la distribution des certificats avec leur note méritée. Tous ont conservé la note Très Grande Distinction.

Voici la liste complète des communiantes: Mlle Noémie Houle, Mlle Jacqueline Houle, Mlle Alice Biron, Mlle Jacqueline Proulx, Mlle Thérèse Lupien, Mlle Roland Joly, Mlle Thérèse Allard, Mlle Lorraine Garneau, Mlle Gisèle Dubuc, Mlle Claire Roy, Mlle Marie-Paule Duguay, Mlle Claire Goudreau et Mlle Madeleine Veilleux.

Liste des Confirmantes: Mlle Madeleine Rousseau, Mlle Gisèle Garneau, Mlle Thérèse Lacourse, Mlle Lucie Lacourse, Mlle Ann

une page de l'histoire de France et parfois même de la civilisation toute entière. Nos voyageurs parcourront en tous sens la grande cité visitant la plupart des grands monuments, des grands édifices et se rendront de même en excursion à la Malmaison et au Château de Versailles.

Pourquoi ne pas profiter de tous les avantages que vous offre notre journal d'aller vous promener en Europe. Nos voyages comportent de très nombreux avantages parmi lesquels on aura certes remarqué déjà que des traversées s'effectuent sur des paquebots de grand luxe, offrant le maximum de sécurité et pouvant maintenir une très haute vitesse ce qui permet, second avantage et certes pas le moins important, un séjour beaucoup plus prolongé au continent européen. Bientôt il deviendra urgent de retenir ses cabines. Que tous ceux qui ont l'intention de se rendre en Europe cet été viennent nous consulter sans tarder. Nous serons toujours heureux de leur fournir tous les renseignements et cela sans qu'il y ait aucune obligation à encourir.

On peut communiquer, par lettre ou autrement, avec "Le Service des Voyages", Le Nouvelliste.

ACHETEZ DES MAINTIENS ET CRIE DU TRAVAIL

Stimule et reconforte

THE "SALADA"

Nicolet

Les RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, viennent d'être plongées dans un deuil profond par le décès d'une de leurs plus distinguées religieuses, la personne de Sœur sainte Éléonore, née Ernestine Côté, professe vocale, décédée en leur maison-mère, à Nicolet.

Elle était âgée de 58 ans, onze mois, 2 jours, dont en religion 41 ans, 6 mois, 2 jours.

Le service funéraire a été chanté dans la chapelle des RR. SS. de l'Assomption, par l'abbé Alcide Lemaire, ptre curé de Manseau.

La levée du corps fut faite par l'abbé Alfred Bernier, chapelain de la communauté des SS. de l'Assomption.

Étaient présents au chœur: M. l'abbé Alcide Lemaire, curé de Manseau, Mgr Zéphirin Lahaye, P.A.V.G. du Séminaire de Nicolet; Mgr A. St-Germain, P. D., directeur spirituel de l'École Normale de Nicolet; le Rév. Père L. M. Lirette, supérieur des Pères de Monfort de Nicolet; l'abbé Noé Pepin, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet; l'abbé Agénor Thériault, aumônier de l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet; Rév. Éphège Lemaire, aumônier des RR. SS. du Précieux-Sang de Nicolet; Rév. Alfred Bernier, aumônier des SS. de l'Assomption de Nicolet; Rév. Arthur Girard, directeur des diocèses de l'Évêché de Nicolet; Rév. Edgar Laforest, aumônier diocésain de l'U. C. C. et de l'A. C. J. C.; Rév. G. Étienne Roberge, secrétaire de Sa Grandeur Mgr Brunault; Rév. Ernest Proulx, procureur du séminaire de Nicolet; Rév. Alf. Taillon, assistant aumônier des SS. de l'Assomption; Rév. Henri Thibault, procureur de l'évêché de Nicolet; Rév. Edm. Rousseau, vicaire à la Cathédrale de Nicolet; J.-Bte Mathieu, vicaire à la cathédrale de Nicolet.

La révérende Sœur Louise dans le deuil ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, dont voici les noms: M. et Mme Joseph Houle, Denise, de Nicolet; Mlle Hermine Guévin, Victorine, de Nicolet; Mlle Nestor Côté, de Shawinigan Falls; M. et Mme Hilarie Côté, de la Visitation; Mlle Vve Joseph Côté de St-Zéphirin; ses neveux et nièces: M. et Mme Ephrem

Crawford, Mlle Jeannine Paradis, Mlle Marie-Louise Houle, Mlle Exilda Lavallée, Mlle Julie Lavallée, Mlle Gertrude Trahan, Mlle Héloïse Chauvette.

Première communion: Mlle Marie-Louise Houle, Mlle Exilda Lavallée, Mlle Julie Lavallée. Les exercices du catéchisme leur ont été données par M. l'abbé Alphéris Taillon ptre assistant chez les RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge.

FLY-TOX tue LES MITES LES OEUFS et LES LARVES

POUSSINS D'UN JOUR Plymouth Rock barrés 12 Leghorn Blancs 11

Moulée à Poussins et Grains à Poussins Coopérative Avicole 841 Ste-Marguerite Tél. 3469.

14-17-18

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

14-16-19

Guévin, M. et Mme Geo. Guévin; MM. Pierre, Emile, Eugène, Mlle Alida et Mme Edmond Guévin de Nicolet; Mme Edmond Dumas, Mlle Anna et Alida Côté tous de Shawinigan Falls.

M. et Mme Edouard Charpentier, du Cap de la Madeleine; Rév. St-Nestor de la communauté des Filles de Jésus, missionnaire à Lorient, France; M. Bruno Houle de Nicolet; M. et Mme Antonio St-Germain de Ste-Sophie de Lévis; M. et Mme Clément Desrochers, M. et Mme Bruno Côté, M. et Mme Raoul Champagne de St-Zéphirin; M. et Mme Horas Côté de St-Joachim.

M. et Mme Aldé Desmarais de Drummondville; Mlle Léontine et Bibiane Côté; M. et Mme Côté; MM. Hèle, Alban, J.-Bte, H.-Jacques Côté; Mlle Marie-Jeanne, Bernadette Côté; Lucien et Jean-Paul Côté de la Visitation. Ses cousins et cousines:

Rév. Sr Marie Eulalie; Sr St Denis; Sr St Stanislas des Anges; Sr Marie Grégoire; Sr Ste Flora; Sr Marie de la Nativité; de la communauté de Ste-Brigitte Mme J. Jutras de Notre-Dame; Mme Eugène Cloutier de Montréal; M.

M. et Mme Omer Côté; M. et Mme Ernest Côté; M. et Mme Raoul Manseau de La Baie; M. et Mme Joseph Côté de St-Cyrille; M. et Mme Arthur Chassé, de Ste-Éphège; M. et Mme Philogène Forest de la Visitation; M. et Mme Elzéar Allard; Mlle Odile Courchesne de Ste-Brigitte; Mme E. Jutras de Notre-Dame; Mme Eugène Cloutier de Montréal; M.

Elphège et Johnny Courchesne de Shawinigan Falls; M. et Mme Elphège Courchesne, M. et Mme Omer Courchesne; M. et Mme Joseph Courchesne de St-Zéphirin et M. et Mme Joseph Bolduc d'Asbestos.

Grandy a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.

Mme Courchesne a été me a été grave automobile hier une non après avoir allant à de miell l'homme accident, 262 rue s'écroula, entrée à Russell, fracture, blessures.